lutte ouvrière

HEBDOMADAIRE | PARAIT LE MARDI | N° 289 — SEMAINE DU 12 AU 18 MARS 1974 | PRIX : 2 F

contre la vie chère organisée

la contre-offensive des travailleurs a commencé

courrier

Une lettre sur la DTAT (Direction Technique des Armements Terrestres)

Camarade,

Connais-tu le régime militaire ? Ton expérience se limite, sans doute, au Service national ; pense que, si pendant un an tu en as bavé, il en est qui en bavent et qui en baveront toute leur jeunesse. Tu ne connais en fait d'armée que celle de la nation, ou plutôt celle du pouvoir.

Intégrés à un régime militaire, puisque travaillant pour des usines d'Etat rattachées à la DTAT, accablés de brimades incessantes et sordides, nous avons décidé de vider notre abcès. La vie ne nous ayant pas offert d'autres débouchés, nous avons choisi la situation de fonctionnaires, obsédés que nous étions par l'insécurité et la peur du lendemain, conséquences de sociétés pourries par le capitalisme. Notre arrivée à l'établissement nous a procuré la joie de la « tonte » et enfin nous avons eu le plaisir de revoir nos oreilles. Ces dernières, parfaitement dégagées, ont été doucement bercées par la douce voix du stentor de service nous rappelant le merveilleux règlement en vigueur dans « l'établissement ». (Ce règlement, fruit des longues cogitations de quelques esprits fumeux, n'est pas moins qu'un plan de conditionnement psychologique destiné à nous préparer à notre futur état de vil serviteur.) Inutile de le rédiger, ce serait pour le moins fastidieux, sa lecture ne pourrait t'apporter que dégoût au bout de quelques lignes. Je vais pourtant t'en tracer les grandes lignes, mais avant tout il est nécessaire que je te mette au courant d'un fait important, la disparité des âges ; et, que les gars aient 16 ou 23 ans, on leur applique le même règlement. La moyenne d'âge des élèves doit être de 18 ans, et à ces gars de 18 ans on accorde comme aumône une misérable sortie le samedi jusqu'à une heure. (Quelle joie pour ces petits !) Et le reste de la semaine, pas un seul instant de détente, le seul droit qu'on nous accorde est celui d'aller travailler en étude le soir jusqu'à 11 heures, et après une journée de neuf heures.

La moindre incartade au règlement et aussitôt ces messieurs brandissent l'épouvantail, la « célèbre colle » qui chez nous n'a pas encore été supprimée. On concevrait à la rigueur l'existence de cette dernière pour un régime dit scolaire, mais lorsqu'elle s'applique à des ouvriers, elle porterait à rire si elle ne les privait pas des seuls instants de liberté qu'on veut bien leur consentir. Et c'est cette liberté dont on nous prive tels des malfaiteurs que nous regrettons. Il suffit d'évoquer le seul horaire de quarante-sept heures et demie, sans compter les quatre heures et demie d'étude obligatoire réparties en trois séances, pour avoir une idée de la « liberté » que l'on nous offre. Non contentes de cela, certaines personnes de la direction estiment que le nombre d'heures de travail personnel effectif devrait avoisiner les trente heures. Suivant assidûment les cours de mathématiques, il nous semble que l'on atteindrait le total de quatre-vingt-deux heures de travail par semaine, soit la rondelette moyenne de onze heures par jour.

Dans cette vie minutée, la seule avance sur l'horaire permise est pour rentrer, le seul retard pour sortir, tout écart dans un sens ou dans un autre se voit sanctionner de vingt-quatre heures de retenue quand il ne s'agit pas d'un abattement de 10 % sur la paie comme amuse-gueule. (...)

Evoquons maintenant, si tu le veux bien, les sujets tabous qui causent plus de peur à ce régime militaire que le croquemitaine aux gamins de quatre ans. Et de quoi a-t-il peur en définitive, ce régime, de quoi, et de quoi, du papier tout simplement. Nous n'en voulons pour preuve que cet extrait du règlement (article 11) **« manifestation, propagande, groupements politiques, ou religieux, distribution de tracts, port d'insignes sont interdits ainsi que l'introduction dans les bâtiments scolaires de livres et journaux étrangers aux activités de l'école ».**

Enfin pour terminer, nous te signalons que ces « dits » ouvriers n'ont pas le droit de se syndiquer, pas le droit de grève, pas le droit de discuter politique et surtout pas le droit de discuter les ordres.

Soyez « bêtes et disciplinés ».

(...) Nous sommes formés pour fabriquer des armes, mais notre plus grande joie est de penser qu'un jour elles serviront à détrôner le capitalisme dans notre pays, et qu'elles permettront de mettre fin à ce régime policier. (...)

Salutations révolutionnaires.

(Lettre envoyée par un employé de la DTAT.)

Une manifestation d'insoumis à Angers

Nous recevons d'un lecteur angevin l'information suivante à propos d'une manifestation en faveur de l'insoumission, qui s'est déroulée à Angers le 23 février dernier. Tout en n'étant pas nous-mêmes partisans de l'insoumission, nous publions bien volontiers cette information qui témoigne encore une fois que la police n'a jamais trop d'énergie à dépenser quand il s'agit d'empêcher une manifestation, qu'il s'agisse d'insoumis, d'ouvriers en grève ou de « gauchistes » !

Ils étaient plus de deux cent cinquante à avoir répondu samedi à l'appel du Comité de Soutien aux Insoumis.

[Cette manifestation] était destinée à apporter un soutien effectif à deux insoumis angevins, Christian Dufresne et François Feutren.

François Feutren est un insoumis « pour l'exemple ». Il veut, par son comportement, attirer l'attention sur l'obligation faite aux jeunes d'effectuer un service armé et dénoncer ainsi cette atteinte grave à la liberté individuelle.

Christian Dufresne, lui, est un insoumis effectif. Arrêté quelques jours auparavant à Blois, il s'était évadé vendredi de la caserne parisienne où il était gardé à vue pour participer à cette manifestation d'Angers. Cette manifestation, annoncée quelques jours auparavant, avait été interdite par arrêté préfectoral. Aussi la place du Ralliement, la place principale d'Angers, était-elle quadrillée dès le début de l'après-midi par d'importantes forces de police (une centaine d'hommes) et son accès pratiquement interdit, chaque rue aboutissant étant gardée.

Après un temps de flottement, un mot d'ordre circula alors parmi les manifestants : « *Tous à la cathédrale* ». La consigne fut appliquée discrètement et la place fut bientôt déserte, mis à part le service d'ordre.

Le regroupement eut lieu à la cathédrale où les manifestants retrouvaient les deux insoumis, arrivés les premiers. Respectueux du lieu où ils se trouvaient, ils occupèrent une chapelle latérale et tinrent une sorte de meeting silencieux, ne troublant en aucune manière le déroulement d'un mariage qui avait justement lieu à ce moment-là.

Entre-temps, le service d'ordre, mis au courant, avait « encerclé » la cathédrale sans y pénétrer, attendant la sortie des quelque deux cent cinquante manifestants.

Cette sortie se fit très calmement, au coude à coude, en un cortège très digne, par la porte principale ouverte à deux battants, la plupart des membres du groupe arborant autour de la tête un bandeau portant les prénoms des insoumis. Au milieu du cortège, enchaînés, François Feutren, Christian Dufresne et son amie, Annie Delépine.

Le cortège fut bientôt stoppé par un commissaire qui ordonna aux manifestants de se disperser. Le défilé se transforma aussitôt en un « sit-in » sur les marches et le parvis de la cathédrale.

Le service d'ordre entra aussitôt en action et, sans brutalité excessive, mais fermement, chacun des deux cent cinquante manifestants fut embarqué dans un panier à salade et conduit soit au commissariat central, soit à la gendarmerie, pour un contrôle d'identité.

Vers 22 heures, tous étaient relâchés, sauf Christian Dufresne qui fut remis aux autorités militaires. François Feutren, qui aux termes de la loi bénéficie d'un délai de grâce de huit jours, fut également libéré. (...)

lutte ouvrière

Responsable de la publication : Michel RODINSON

Composition : L.I.T.O. Département Presse Offset 4, rue du Bouloi

Impression : Roto technic Offset Aubervilliers

Adressez toute correspondance à **LUTTE OUVRIERE B.P. 233 75865 PARIS CEDEX 18**

TARIF DES ABONNEMENTS

Ordinaires

	6 MOIS	1 AN
France	30 F	50 F
Etranger	40 F	65 F
Etranger avion	60 F	120 F

Sous pli fermé

France	70 F	130 F
Etranger	80 F	150 F
Etranger avion	de 200 F à 340 F suivant pays	de 390 F à 650 F suivant pays

Tous les versements de fonds, abonnements et soutiens divers doivent être faits au :

C.C.P. RODINSON PARIS-6851-10

MERCREDI 13 MARS

PARAITRONT

Le numéro 18 de

LUTTE DE CLASSE

Le numéro 8 de

CEUX DU TECHNIQUE

Réclamez-les à nos diffuseurs !

EDITORIAL

Contre la vie chère organisée, la contre-offensive des travailleurs a commencé

APRES l'essence et le fuel domestique, c'est le gaz et l'électricité qui viennent d'augmenter. Demain, ce sera le charbon. Après-demain, ce sera encore le gaz car, nous explique-t-on avec une tranquille audace, il faut aligner tous les prix de l'énergie à la hausse, si l'on ne veut pas créer de déséquilibres graves dans les différents approvisionnements.

Ainsi les compagnies pétrolières ont imposé leur loi. Et, parce qu'aucun Etat n'a pu ou voulu s'opposer à elles, tous sont contraints aujourd'hui de réajuster les prix de l'énergie. Tous s'efforcent au travers de la hausse générale de maintenir leurs industriels et leurs capitalistes en bonne posture sur le marché mondial.

Et, si le gouvernement vient d'annoncer que le chauffage des immeubles collectifs, HLM, écoles, administrations, etc., serait arrêté du 15 avril au 15 octobre, ce n'est pas à cause de la pénurie de pétrole — pénurie dont on sait maintenant qu'elle n'a jamais existé — c'est pour faire des économies de devises. C'est une question de gros sous, de commerce international et de bénéfices à sauvegarder pour les industriels français.

Quelles que soient les raisons que donne le gouvernement, quelles que soient les acrobaties auxquelles il se livre, son but est toujours le même : imposer à l'ensemble du pays des sacrifices et des efforts pour permettre aux capitalistes français de traverser la crise actuelle sans dommage pour leurs profits. Alors, pour que les industriels, malgré l'inflation, malgré la concurrence internationale, malgré la crise monétaire mondiale, puissent continuer à toucher leurs pourcentages, il faut que les travailleurs acceptent de se serrer la ceinture, il faut qu'ils acceptent le froid dans les logements, il faut qu'ils acceptent les licenciements et le chômage.

Le patronat s'organise pour traverser la crise aux moindres frais. Il liquide des entreprises, il licencie, regroupe et rationalise de son point de vue à lui : la rentabilité, c'est-à-dire ses bénéfices. Tant pis pour les travailleurs ! Les patrons ont la loi pour eux, la loi qui leur permet de reprendre leurs capitaux et d'en disposer à leur gré, la loi qui a été faite par eux et pour eux.

Le gouvernement qui est au service des patrons et des banquiers ne peut évidemment que leur faciliter la tâche, en particulier par sa politique inflationniste. Car c'est d'une véritable politique inflationniste qu'il s'agit.

En acceptant que toutes les hausses de l'énergie soient répercutées sur les prix industriels et alimentaires, le gouvernement joue la hausse. Grâce aux augmentations des prix, les industriels conservent et même accroissent leurs bénéfices et l'Etat, par l'intermédiaire de la TVA, empoche des sommes sans cesse croissantes. Seul le consommateur est grugé, et en particulier le consommateur des classes populaires, dont le pouvoir d'achat est limité.

Face à cette volonté du patronat et du gouvernement de faire payer la crise aux travailleurs, par la hausse des prix et les réductions d'emplois, des travailleurs de nombreuses entreprises ont réagi partout en France. Les luttes menées à la Saviem, chez Rateau, dans les banques et ailleurs sont les premières réactions de la classe ouvrière à la politique générale du patronat. Pas plus à Rateau qu'à la Saviem ou dans les banques, le patronat ne veut céder. Mais la détermination des travailleurs a déjà contraint les directions des banques et de la Saviem à des reculs spectaculaires. L'épreuve de force doit être gagnée par ces travailleurs car la voie qu'ils ont choisie est la seule qui puisse permettre à la classe ouvrière de ne pas supporter seule les frais de la crise.

Contre l'offensive du patronat qui prépare le chômage et la misère, les travailleurs qui sont entrés en lutte nous montrent la seule voie possible : la garantie de l'emploi et des salaires en interdisant aux patrons les licenciements dus à la crise et en leur imposant le maintien de nos salaires garantis par l'échelle mobile.

En Grande-Bretagne :

WILSON REMPLACE HEATH, MAIS CE SONT LES MINEURS QUI ONT GAGNÉ !

Après un bref tour de piste de Heath, c'est finalement le travailliste Wlson qui a formé le nouveau gouvernement anglais, bien que ne disposant pas d'une majorité à la chambre des Communes. Sa première décision a été de céder aux mineurs : ceux-ci obtiennent 29 % d'augmentation, soit pour un mineur de fond qualifié 16 livres par semaine (environ 75.000 anciens francs français par mois !).

Cette décision est logique, puisque c'est la grève des mineurs qui avait provoqué la réaction de Heath et les élections qu'il espérait bien utiliser contre les mineurs en lutte, en pensant que la « majorité silencieuse » prendrait position contre eux. Le coup a raté. Heath n'a jamais réussi à rendre impopulaire la grève des mineurs et c'est plutôt de lui que les électeurs ont été mécontents...

Dès avant les élections, on savait que les mineurs avaient gagné. Le bluff de Heath n'avait pas entamé leur résolution et brusquement, au cours même de la campagne électorale, on s'est aperçu que tout ce qui était impossible, catastrophique, n'était finalement pas si grave, que tout cela n'était qu'un malentendu reposant... sur une erreur de calcul du gouvernement et que les mineurs avaient bien raison de se considérer comme sous-payés !

Il est bien clair que toutes ces « découvertes » ne sont que la conséquence de la volonté de lutte inébranlable des mineurs : la ficelle des gouvernants anglais est un peu grosse. C'est la seule façon qu'ils ont imaginée de céder devant les mineurs en présentant cela comme un cas particulier dû à des erreurs stupides, donc ne devant en aucun cas créer un précédent.

Même si les travaillistes jouent la carte de la complicité syndicale plutôt que celle de la loi Carr et de la répression, la politique suivie envers les travailleurs sera semblable à celle de leurs prédécesseurs : demander aux travailleurs de se serrer la ceinture pour tirer les capitalistes du mauvais pas où ils se sont mis eux-mêmes. Et là aussi la seule réponse possible des travailleurs sera de suivre l'exemple des mineurs, de ne pas se laisser impressionner par les arguments spécieux des politiciens et de ne compter que sur leur propre combativité.

Jean HAINAUT.

(Ph. UPI)

sommaire

EN FRANCE

● Leur nouvelle société...

Page 7
— « Ratonnades » au Quartier Latin.
— Rationaliser la barbarie.
Page 8
— Censure au cinéma.
— Concorde bat de l'aile... et le PCF pousse des « cocoricos ».
— A l'armée, rien de nouveau.

Pages 10-11
— **A bas la réforme Fontanet ! Droit à la culture pour tous !**

● Dans les entreprises

Page 9
— Banque de France (Paris-Siège) : Giscard et le gouverneur envoient les flics contre les grévistes, mais le personnel tient bon.
— La grève s'installe à la BNP.
— Les mouvements à la Thomson-CSF.

Pages 12-13
— **La lutte continue au Crédit Lyonnais !**

Page 14
— Echos des entreprises.
Page 15
— Sacilor (Gandrange) : le profit a fait une nouvelle victime.
— Ericsson (Colombes) : sécurité, connais pas !
Page 16
— Usinor (Dunkerque) : un nouveau directeur qui n'a pas fini d'en voir.
— Les conditions de travail.
— Peugeot (Sochaux) : la CFT marchand de tapis.

DANS LE MONDE

Page 3
— Angleterre : Wilson remplace Heath, mais ce sont les mineurs qui ont gagné.
Page 5
— Argentine : le vrai visage du péronisme, la répression.
— Lahore : la conférence islamique ou... l'opium du peuple.
Page 20
— L'Ethiopie avant l'orage ?
— Le panier de crabes des dirigeants israéliens.
— Guatemala : un simulacre d'élections présidentiel'es.

DIVERS

Page 2
— Courrier des lecteurs.
Page 4
— Revue de la presse d'extrême-gauche.
Page 6
— En bref.
Pages 17-18
— Feuilleton : **Souvenirs d'un perruquier.**
Page 19
— Cinéma : **Les Chinois à Paris.**

MEETING

lutte ouvrière

PARIS

VENDREDI 15 MARS
à 20 h 30

Palais de la Mutualité
24, rue Saint-Victor - PARIS-5e
(Métro : Maubert-Mutualité)

Les révolutionnaires et la situation sociale et politique

Participation aux frais : 2 F

LA GREVE AU CREDIT LYONNAIS

On cherche vainement, dans la presse en général, une image, un écho, un reflet de l'esprit d'initiative dont font preuve, depuis plus de trois semaines, les employés du Crédit Lyonnais. Mais on cherche tout aussi vainement ce reflet dans la presse d'extrême-gauche.

La plupart des journaux en restent à des considérations générales, sans aucune prise de position par rapport au caractère du mouvement — ce qui est à la rigueur explicable de la part d'organisations qui n'ont pas de militants d'entreprise, mais pas de la part des autres, en particulier de Rouge.

D'autres voient le mouvement à travers leurs propres lunettes déformantes.

Pour Informations Ouvrières, **le Comité de grève apparaît comme quelque chose d'accessoire, si ce n'est comme un pis-aller par rapport à la sacro-sainte unité des organisations syndicales, sans laquelle** Informations Ouvrières **n'envisage décidément pas la possibilité d'une grève.**

Prenant le parti d'attribuer à la CFDT ou à FO « en général » l'initiative des Comités de grève, Rouge en vient également à déformer la réalité et à la réduire en fin de compte à des désaccords entre bons et mauvais syndicats.

En tout cas, rien dans tout cela qui exprime les problèmes réels que les grévistes rencontrent jour après jour.

INFORMATIONS OUVRIÈRES

Après une présentation du déroulement de la grève, où Informations Ouvrières **(n° 646 - 27 février) mentionne au passage que** « des Comités de grève ont été élus et les syndicats FO, CFDT, CGT et SNB y participent bien que la CGT ait marqué son opposition à cette forme d'organisation de la lutte. Tous les jours, l'assemblée générale des Comités de grève décide la reconduction de la grève », **il n'est plus question, dans le reste de l'article, de tout ce qui fait la richesse de cette grève, de la participation active des travailleurs à la direction de celle-ci.**

Et Informations Ouvrières **en revient à ses litanies sur l'unité syndicale.**

CREDIT LYONNAIS : L'UNITE DES EMPLOYES PEUT FAIRE CEDER LES BANQUIERS

Le personnel des autres banques a les yeux tournés vers la grève du Crédit Lyonnais. Aujourd'hui, le Crédit Lyonnais est isolé, et toute possibilité de grève générale dans la banque est exclue du fait de la division des fédérations syndicales. Situation aberrante ! Alors que le personnel des banques manifeste un intérêt certain pour les revendications défendues par les grévistes du Crédit Lyonnais et les formes de lutte qu'ils ont adoptées, les fédérations syndicales de la banque ne trouvent pas mieux que de défendre deux programmes revendicatifs différents. L'un groupant la CGT et la CFDT, l'autre la CFTC, FO et le SNB. Programmes dont les revendications n'ont été ni soumises ni approuvées par les employés de banque. La division syndicale pèse lourdement sur l'action dans les autres banques. Quelques débrayages sur des revendications sectoriel'es ont eu lieu à la BNP. A la Société Générale, le service Bourse reconduit tous les jours, en assemblée générale, la grève de deux heures au moment des ordres de bourse.

Bien que la CGT refuse dans les banques de réunir le personnel pour décider de l'action, il est possible aujourd'hui que les employés de banque fassent reculer l'APB.

Pour cela, réunions du personnel sur la base des centres pour définir les revendications et les déposer aux directions. Imposer l'unité aux organisations syndicales pour préparer l'action qui aujourd'hui peut être payante, comme le Crédit Lyonnais l'a prouvé au début de la grève. C'est dans cette voie que les employés, gradés et cadres de la banque pourront faire céder les banquiers :

— Unité des organisations syndicales.

— Réunions du personnel dans toutes les banques pour préparer l'action.

— Election des comités de grève avec toutes les organisations syndicales.

Position aberrante. Car si les travailleurs du Crédit Lyonnais avaient attendu que l'unité syndicale se réalise pour se mettre en grève, ou s'ils avaient cru qu'ils ne pourraient rien faire sans l'unité syndicale, leur lutte ne se serait pas développée comme elle l'a fait.

Suivant son habitude, l'OCI n'envisage pas que les luttes ouvrières puissent se dérouler autrement qu'à travers les appareils syndicaux.

Le rôle des militants révolutionnaires n'est pas de supplier les organisations syndicales pour qu'elles veuillent bien donner une direction à une grève qu'elles n'envisagent pas sans appréhension — quand elles n'y sont pas franchement opposées — mais de permettre aux travailleurs de se donner une direction qui soit sous leur contrôle.

Progressivement, les revendications des différents services se sont unifiées : 400 francs, 20 points, deux jours de congé supplémentaires effectifs, conditions de travail et en plus paiement des heures de grève.

Le fait que la direction ait cédé une prime de 400 F et des augmentations d'effectifs aux services entrés les premiers en lutte a accéléré le mouvement de débrayage. Rapidement les employés ont exigé en plus de la prime une augmentation égale pour tous de 20 points. Aujourd'hui, face à un mouvement qui semble devoir durer longtemps, beaucoup se posent le problème de durcir leurs revendications et d'exiger 70 points, 250 F d'augmentation mensue'le pour tous.

Tirant les leçons des échecs des grèves pressions répétitives menées dans le passé, les employés ont rompu avec les formes traditionnelles de lutte. Il était devenu clair que la prise de direction de la grève par les travailleurs eux-mêmes était la condition nécessaire de la victoire.

Sur proposition de militants syndicaux CFDT et FO chaque service en lutte a élu un Comité de grève. Ceux-ci coordonnent quotidiennement au niveau central.

La CFDT et FO encouragent la formation de ces comités. La CFDT Crédit Lyonnais déclarait dans un tract il y a huit jours **« notre position est claire, la CFDT soutient les Comités de grève aussi, ceux-ci n'ont rien d'antisyndicaux, au contraire, ils sont complémentaires ».**

Il en va tout autrement pour l'appareil de la CGT. Ce n'est que contraints par les grévistes et par des militants de leurs syndicats qui participent spontanément aux Comités de grève que les bureaucrates ont été forcés d'admettre (banderoles communes, prises de parole à la tribune des meetings) ces organes de démocratie ouvrière. Jusqu'ici toutes leurs tentatives pour contester la représentativité des Comités de grève ou les cantonner à des tâches techniques se sont brisées sur les réactions des grévistes, soutenant les représentants qu'ils ont élus et dans lesquels ils placent toute leur confiance.

Bien sûr, l'attitude des trois syndicats, CGT, CFDT et FO du Crédit Lyonnais, par rapport aux Comités de grève n'est pas la même. La CFDT et FO les soutiennent, tandis que la CGT y est hostile.

Mais, d'un autre côté, les Comités de grève n'auraient jamais vu le jour sans l'initiative de militants révolutionnaires. Ce que ne dit pas Rouge. **De telle sorte qu'à travers sa présentation de la situation, les désaccords sur les Comités de grève apparaissent uniquement comme des désaccords entre organisations syndicales.**

rouge

(Numéro 244 - 1er mars)

VERS LA GREVE GENERALE DE LA PROFESSION ?

Partie d'un service, la grève reconductible chaque matin par assemblées générales du personnel gagne l'ensemble du Crédit Lyonnais à Paris et en province.

L'HUMANITÉ rouge

(Numéro 219 - 28 février)

CREDIT LYONNAIS : LA LUTTE CONTINUE...

Il y a une quinzaine de jours, certains services de l'annexe du Crédit Lyonnais - Saint-Martin se sont mis en grève pour de meilleures conditions de travail. Le mouvement s'est ensuite étendu à toute l'annexe puis au centre (La Défense). Les deux annexes ont élu un Comité de grève composé de syndiqués et non-syndiqués.

Le lundi 18, a commencé une grève sectorielle au Siège, boulevard des Italiens. Il y a actuellement mille employés grévistes au Siège, répondant à l'appel de grève illimitée de la CFDT et de FO (Lutte Ouvrière), reconductible tous les jours en AG jusqu'à la satisfaction de toutes les revendications :

— prime de 400 F ;

— vingt points (80 F) ;

— deux jours de congé supp'émentaires ;

— amélioration des conditions de travail ;

— renforcement de la sécurité des agences (non plus pour les billets mais pour les agents et la clientèle !) ;

— paiement de l'indemnité de garde pour les mères de famille ;

— paiement des jours de grève, plus des revendications particulières pour certains secteurs.

Vendredi 22, le mouvement s'est étendu aux agences de Paris, de banlieue et de province (Lyon et Marseille étaient déjà en grève).

Il est à regretter que la CGT n'appelle qu'à des débrayages partiels, dans les services où elle est majoritaire, prétextant que le mouvement n'est encore que sectoriel. Une fois de plus, la lutte est ainsi freinée alors que « ces services aideraient encore plus les grévistes en les rejoignant dans l'action ». La CGT ne considère pas d'autre part le Comité de grève comme démocratique et représentatif **« parce que tous ses membres n'ont pas été élus à l'unanimité ».** (Alors qu'ils l'ont été à l'unanimité des grévistes en AG le 20, qui réunissait tous les secteurs en grève.) La CGT est ainsi en retard sur les cadres et les gradés qui se sont ensemble déjà joints à l'action !

Vendredi 22, a eu lieu à la Bourse du travail un meeting où la ligne de la CGT a été mise en minorité au profit du Comité de grève.

Enfin, des employés de la Société Générale et de la BNP ont amorcé un mouvement de grève qui, sans doute, s'étendra et donnera naissance à d'autres comités de grève.

Les banquiers ne paient pas...

SEUL LE COMBAT PAIERA !

Un employé du Crédit Lyonnais.

Argentine

Le vrai visage du péronisme : LA RÉPRESSION

IMPOSER le « Pacte Social », c'est-à-dire en gros le blocage des salaires, pour reconstruire l'économie nationale, empêcher toute manifestation de l'opposition, réprimer grèves et manifestations, telle est la politique actuelle du régime péroniste.

Tandis que les groupes d'extrême-droite ont les mains libres pour attaquer les locaux des organisations politiques, pour intervenir contre les grévistes, les manifestants, les militants, Peron se propose de faire adopter une réforme du Code Pénal qui remet en cause l'abolition des « lois répressives » proclamée le 25 mai 1973.

Le régime péroniste n'aura plus rien à envier aux dictatures militaires qui l'ont précédé.

Nous publions ci-dessous un article du numéro du 23 janvier de Avanzada socialista, **organe du PST (Parti Socialiste des Travailleurs, qui se réclame du trotskysme).**

CE QUE PROMETTENT LES REFORMES DU CODE

Si tu es un militant de Del Carlo (1).

...qui a occupé l'usine avec tous ses camarades pour que le patronat réintègre les licenciés, il se pourrait que :

...l'on t'accuse de participer à une séquestration parce que, dans l'entreprise occupée, il y avait trois représentants du patronat.

...Comme la séquestration est un **« délit contre la nation »,** c'est un juge fédéral qui te jugera et non, comme le dit la Constitution, les juges de la province de Buenos Aires qui sont tes juges normaux.

...Jusqu'à la fin du jugement tu sera prisonnier, puisque le droit de liberté provisoire doit être supprimé (auparavant, on ne pouvait emprisonner celui qui n'était pas condamné).

...Et, si bonne que soit ta conduite, si l'on te condamne (on peut t'infliger une peine de cinq à quinze ans), tu ne seras jamais mis en liberté provisoire, puisque ce droit sera aussi supprimé dans tous les cas.

Si tu es un militant de UTA Cordoba.

...Si durant le conflit tu as fait arrêter le véhicule d'un boucher pour un contrôle, on t'accusera d' **« entrave aux services publics »,** ce qui est un autre **« délit contre la nation ».**

...On t'expulsera de Cordoba et tu seras jugé par un juge fédéral.

...Ta peine sera semblable à celle que tu aurais eue sous le régime des militaires.

Si tu es étudiant de l'université de Comodoro Rivadavia.

...Si, dans un moment d'exaltation, tu as crié au cours d'une assemblée **« A bas les curés réactionnaires »,** il se pourrait que l'on t'accuse d'incitation à la violence, que l'on t'expulse de ta province pour te conduire à Buenos Aires pour y être jugé par un juge fédéral, puisque il s'agit là d'un **« délit contre la nation ».**

Et la peine à laquelle tu seras condamné risque d'être aussi longue que celle que tu aurais eue à l'époque de Ongania.

Si, en plus de cela, tu as participé à des meetings avec tes compagnons en exigeant que les curés laissent entrer ceux qui veulent intervenir et en demandant la nationalisation de l'université, il pourra t'arriver la chose suivante :

...on t'accusera peut-être **« d'user de menaces pour faire agir autrui contre sa volonté »** (c'est-à-dire pour que les curés sortent et laissent entrer ceux qui viennent intervenir),

...et alors tu seras passible d'une peine de six mois à deux ans (jusqu'à présent la peine est de un mois à un an).

Derrière le « pacte social », le vrai visage du péronisme : la répression contre les travailleurs mécontents et tous les opposants. (Ph. U.P.I.)

Si tu es militant d'une quelconque jeunesse politique.

Si tu es pris dans une manifestation devant le Congrès pour exiger des législateurs qu'ils votent contre les réformes du Code Pénal ou une quelconque autre loi, il se peut que :

...l'on t'accuse **« d'intimidation publique »,** qui est un autre **« délit contre la nation ».**

...On peut alors t'infliger une peine de trois à dix ans sans aucune possibilité, bien entendu, de bénéficier d'une liberté sous condition (actuellement le Code ne punit que **« l'intimidation »** avec usage d'armes ou d'explosifs et la peine est de un à deux ans).

Groupes parallèles en liaison avec la police, groupes d'extrême-droite incontrôlés interviennent dans les grandes villes d'Argentine contre les groupes politiques d'extrême-gauche, les militants ouvriers, les travailleurs.

Depuis octobre, le Parti Socialiste des Travailleurs a vu six fois ses locaux attaqués par des commandos armés de fusils ou de bombes.

En août, un militant ouvrier, Bache, est tué par une balle dans un local syndical. Le 3 octobre, un journaliste, Colombo, est assassiné. Peu de temps après, un militant des Jeunesses Politiques, Nemesio Aquino, est tué, tandis que Oscar Arca, militant ouvrier de l'UTA, est séquestré et torturé.

Ce ne sont là que des exemples et les artisans de cette répression parallèle jouissent bien sûr de la plus totale impunité.

---

(1) **Del Carlo :** entreprise qui, en décembre-janvier, mena une grève victorieuse contre des licenciements.

Lahore

La conférence islamique... ou l'opium du peuple

DU 22 au 24 février s'est tenue, à Lahore, la Conférence islamique au sommet.

A cette Conférence, à laquelle participaient des chefs d'Etat venus des quatre coins du « monde musulman », les esprits les plus avancés ont tenu à se distinguer, comme le général Amine, proposant que la Conférence désigne un nouveau prophète en la personne du roi Fayçal, en quelque sorte un pape de l'islam !

Mais tous insistaient sur la « force de l'unité islamique », unité si puissante que Boumedienne s'est senti obligé de dire que « lorsque nous rentrons dans cette salle, nous devons renoncer à toutes nos divergences », **cela, à l'adresse des divers orateurs qui commençaient à s'apostropher violemment.**

Cette Conférence aura aussi été l'occasion pour le Pakistan de reconnaître officiellement le Bengla-Desh, rappelant ainsi le bain de sang qui avait coulé entre « frères musulmans » lors de la sécession de l'ex-province pakistanaise.

Quant à Kadhafi, tenant à donner un caractère plus concret à cette unité solennellement proclamée, il a proposé que les pays producteurs de pétrole établissent un prix du pétrole brut différent suivant les pays destinataires, réservant un traitement de faveur aux pays du tiers-monde et, plus particulièrement, aux pays islamiques. Mais, de ces belles intentions, il n'est pas resté grand-chose, l'aide promise aux pays en voie de développement risquant fort de ne jamais dépasser les réunions du Comité prévu à cet effet.

Cette Conférence aura surtout discuté de ce qui est devenu des lieux communs dans ce genre de réunion : Jérusalem ou le soutien — verbal — aux Palestiniens contre Israël. Et comment aurait-il pu en être autrement ? Quelle unité aurait pu naître au nom de l'islam ?

C'est déjà au nom de cette fraternité islamique que le roi Fayçal d'Arabie maintient en esclavage des milliers de paysans, que Kadhafi fait couper les mains de toute personne prise à voler ; ou que Hussein a fait bombarder les camps de réfugiés palestiniens. C'est toujours en proclamant la fraternité de tous les musulmans que, dans tous les pays participant à cette Conférence, de féroces dictatures sont exercées sur les masses de travailleurs et de paysans pauvres.

Le mythe de l'Islam, au même titre que le judaïsme, le christianisme et toutes les religions, ne sert qu'à mystifier les opprimés pour les maintenir dans la sujétion.

Et lorsque ceux qui s'en réclament, prétendent essayer de s'unir, ce mythe s'écroule devant les intérêts égoïstes des Etats qu'ils représentent et qui mènent chacun leur politique, indépendamment des conséquences qu'elle aura pour les autres.

(Ph. U.P.I.)

Calley libéré

Après l'émoi suscité dans la presse américaine, il y a cinq ans, par le massacre de Song My, hameau vietnamien dont les cinq cents habitants furent abattus à la mitraillette par un détachement de GI's américains, Calley, le lieutenant « responsable » du massacre, avait été condamné à la réclusion à vie. Cette peine avait été finalement commuée en vingt ans de prison.

Le lieutenant Calley n'avait d'ailleurs jamais fait à Song My que ce qu'il avait déjà fait tous les jours en service commandé. Il ne s'était jamais senti plus coupable en tout cas que ses supérieurs qui excitaient leurs hommes contre les « Viet » et leur ordonnaient de « nettoyer » la région. Pas plus coupable que les hommes haut placés au nom desquels cette guerre a pu être menée contre tout un peuple.

En réalité, cette « bavure » — une parmi cinquante-trois autres du même genre officiellement répertoriées et reconnues par les autorités américaines comme de malheureux incidents de parcours — n'est jamais qu'un petit épisode dans toute la série des atrocités qui, pendant des années, ont été le lot du Vietnam.

Quand on est GI, quand on a vu périr des milliers de civils, quand on a vu des villages entiers disparaître sous le napalm, et qu'on a été dressé à la guerre, pour tuer et faire tuer d'autres hommes, on se demande pourquoi cinq cents massacrés de plus prennent cette soudaine importance.

Et il faut croire que la justice américaine a fini par admettre que Song My ce n'était pas plus grave que tout le reste puisque, sans d'autres explications, discrètement, on a redonné la liberté à Calley.

en bref... en bref... en bref...

A Roissy : un aéroport très moderne... et très inaccessible

L'aéroport de Roissy-en-France, le plus grand et le plus moderne d'Europe, nous dit-on, a été inauguré au pas de course par Messmer flanqué de quelques-uns de ses ministres. La visite a été expédiée en quarante-cinq minutes, sans doute pour permettre à nos ministres, qui sont désormais beaucoup moins nombreux dans le troisième gouvernement Messmer, de retourner le plus vite possible dans leur ministère où les attendent des piles de dossiers. Mais quarante-cinq minutes, c'est plus qu'il n'en fallait à Messmer pour prononcer quelques banalités dont il a le secret. Après avoir exalté le rôle joué par le général De Gaulle (il fallait bien arriver à en parler puisque le nouvel aéroport porte son nom) il a salué **« cette belle et grande architecture »** qui représente **« une invitation au voyage ».** Il s'est également félicité que de nombreux arbres (sic) soient **« prévus tout alentour ».** Ces arbres, il faudra qu'ils apprennent à pousser sur un désert de béton !

Mais voilà, malgré cette autosatisfaction officielle, des ombres subsistent au tableau, et elles sont de taille.

Tout d'abord, il n'existe qu'une seule voie d'accès à l'aéroport de Roissy : l'autoroute du nord, dont le trafic est déjà complètement saturé. La voie ferroviaire qui doit relier Roissy à la capitale n'est pas commencée, et les bretelles de raccordement à l'autoroute de l'est ne sont pas terminées. Messmer a dû tout de même reconnaître **« qu'il y aurait eu avantage à entreprendre plus tôt l'autoroute et la voie ferrée ».** Qu'en termes galants, ces choses-là sont dites ! Comme si le gouvernement dont il est le Premier ministre n'était pas responsable de cet état de fait. Mais, pour construire des routes, des voies ferrées, pour améliorer les transports dans la région parisienne, il faudrait que l'Etat consacre une partie de ses ressources à des fins qu'il considère comme non « rentables ». Il préfère faire des cadeaux somptueux à M. Dassault qui vend des avions de guerre.

Quant aux nuisances occasionnées par l'installation d'un tel aéroport, que les riverains se rassurent, le gouvernement s'en préoccupe et il va (quand ? Quand il y aura des arbres à Roissy sans doute !) **« réduire au maximum les inconvénients grâce à des moyens financiers qui permettront, soit le rachat, soit l'insonorisation des bâtiments ».** Et si les riverains ne sont pas convaincus par ses déclarations rassurantes, qu'ils se renseignent auprès des habitants de la région d'Orly !

Le programme de Soljenitsyne : une aubaine pour Brejnev...

Si Soljenitsyne menait une lutte courageuse pour dénoncer les crimes staliniens, il n'avait jusqu'à son expulsion donné que peu de détails sur ses opinions politiques. Ses déclarations à la presse comme ses œuvres montraient cependant que le prix Nobel de littérature n'avait rien d'un communiste révolutionnaire et que c'est au nom d'un humanisme teinté de religiosité qu'il critiquait le stalinisme. Le fait qu'il ne se soit pas élevé contre les déclarations franchement réactionnaires d'un Sakharov accentuait l'ambiguïté de cette critique.

Au lendemain de son expulsion, Soljenitsyne vient de rendre public son « programme politique » sous forme d'une **Lettre aux chefs de l'Union Soviétique** et la naïveté de ce programme le dispute à l'odieux. Pour Soljenitsyne, le déclin de l'humanité commence à la Renaissance et aux réformes de... Pierre le Grand. L'auteur, qui évoque avec nostalgie la Russie féodale, apparaît comme un farouche partisan d'un système autoritaire fondé sur **« la morale et l'amour de l'homme »,** qui tolérerait la liberté de l'art, de la littérature, mais pas celle d'éditer des livres politiques. **« Dieu nous en garde ! »,** dit-il, et il reproche aux démocraties occidentales **« les plus respectables »** d'être impuissantes devant **« une poignée de terroristes morveux »** et s'indigne des excès de la démocratie qui conduit chaque syndicat, chaque catégorie professionnelle à **« arracher le meilleur morceau pour elle ».** Son programme prend des accents nettement xénophobes quand il s'indigne qu'on invite des étrangers à venir puiser les richesses du sous-sol sibérien. Enfin, pour conclure, il appelle les dirigeants de l'URSS à **« renoncer au marxisme »,** ce qui témoigne qu'il confond dans une même condamnation le socialisme de Marx et Lénine avec l'infâme caricature que nous en donnent Brejnev et compagnie.

Le moins qu'on puisse dire est que, en publiant un tel « programme », Soljenitsyne vient de rendre involontairement le meilleur service qui soit aux bureaucrates du Kremlin. En s'affirmant comme un nostalgique du tsarisme, il ruine le crédit qu'il avait pu gagner en tant qu'opposant irréductible. Et son expulsion est sans aucun doute une mesure habile : emprisonner Soljenitsyne en aurait fait un martyr, alors que la critique d'un exilé rétrograde n'aura guère de poids, en URSS comme dans les pays occidentaux.

Cela dit, que les bureaucrates redoutent un individu isolé qui prêche le retour au Moyen Age et l'arrêt du développement économique, en dit long sur leur terreur panique de la liberté d'expression. Et si Soljenitsyne a été expulsé, beaucoup plus que pour ses sympathies tsaristes, c'est parce qu'il dénonçait les privilèges et la corruption des bureaucrates. En s'affichant comme un réactionnaire déclaré, il leur permet de se tirer relativement à bon compte de cette affaire. Mais que les bureaucrates ne se réjouissent pas trop vite : un jour ce ne seront pas seulement quelques intellectuels rétrogrades, si courageux soient-ils, qui leur demanderont des comptes mais les travailleurs qui se lèveront pour les balayer.

Les démêlés de Franco et de son Eglise

Le régime franquiste, qui s'est spécialisé dans la répression brutale contre les militants ouvriers, ne dédaigne pas pour autant de traquer le délit d'opinion dans toutes les classes de la société, y compris dans la haute hiérarchie ecclésiastique.

C'est ainsi que, le lendemain de l'exécution de Salvador Puig Antich, Franco tentait de faire expulser l'évêque de Bilbao, Mgr Anoveros coupable d'avoir, dans son homélie dominicale, pris la défense « *des droits du peuple basque* ». Seulement Franco s'est attaqué à forte partie : on n'expulse pas un dignitaire de l'Eglise aussi facilement qu'on assassine un militant ouvrier. Anoveros a refusé de quitter l'Espagne de son plein gré et cette attitude a reçu le soutien du Vatican et des plus hautes instances de l'Eglise espagnole.

Pour pouvoir expulser l'évêque de Bilbao, Franco devrait soit avoir recours à un décret-loi, soit engager un procès public. Dans les deux cas, l'autorisation du pape est nécessaire et passer outre, ce serait risquer l'excommunication.

Franco excommunié par le pape, cela semble très peu probable, mais le fait qu'une telle hypothèse ait été avancée illustre l'évolution des rapports entre la dictature franquiste et l'Eglise depuis la guerre d'Espagne.

A cette époque, c'est avec la bénédiction de l'Eglise et ses exhortations que les armées du dictateur partaient à l'assaut des villes républicaines. Tous les massacres, tous les crimes étaient d'avance absous au nom de la croisade contre les « rouges » et contre les « sans-Dieu ».

Il serait comique que l'Eglise, qui a couvert tant de meurtres en Espagne, en vienne à excommunier Franco pour une banale affaire d'expulsion d'un évêque. Car si l'Eglise devient soudain soucieuse du « droit des peuples », ce n'est pas pour avoir eu la révélation brutale de la monstruosité du régime franquiste, c'est simplement parce qu'elle se sent responsable de la pérennité du régime et qu'elle estime devoir prendre ses distances d'avec Franco, pour mieux préparer l'avenir et regagner un certain crédit auprès de la population.

« Condamnez les curés rouges » réclament ces manifestants phalangistes à Madrid. (Ph. U.P.I.)

Solidarité avec les réfugiés basques

Depuis le 15 février, cinquante réfugiés basques espagnols font une grève de la faim à Bayonne. Onze d'entre eux viennent d'être transportés à l'hôpital où ils refusent de se laisser soigner.

Les réfugiés basques ont entrepris leur grève de la faim pour protester contre la situation qui leur est faite par l'administration française. Le ministère de l'Intérieur en effet, qui a toujours multiplié les tracasseries à leur égard, a pris, à la suite de l'exécution de Carrero Blanco, des mesures d'éloignement contre les militants nationalistes connus : de nombreux réfugiés ont été déplacés, sans préavis, dans le nord de la France et assignés à résidence. Actuellement, quarante réfugiés basques, auxquels l'administration ne délivre aucun papier, sont dans l'impossibilité de travailler et de mener une vie normale.

Sous prétexte de ne pas tolérer que les réfugiés fassent de la politique, le gouvernement français multiplie en fait les amabilités à l'égard du régime franquiste : les mesures prises à l'égard des réfugiés basques sont autant de gestes de bonne volonté vis-à-vis du dictateur de Madrid.

Nous tenons à affirmer notre solidarité avec les grévistes de la faim de Bayonne et tous les réfugiés basques qui réclament de pouvoir bénéficier sans restriction du droit d'asile.

"RATONNADES" AU QUARTIER LATIN

Dans le journal Le Monde **du 6 mars 1974, une lettre de lecteur racontait l'effarant récit de « ratonnades » en plein Quartier Latin, dont il fut le témoin samedi 2 mars.**

Nous en extrayons les passages suivants :

... Il est 23 h 30. A l'angle de la rue Serpente et de la rue Hautefeuille, deux jeunes Arabes sont à terre, inanimés dans une flaque de sang. Un groupe de dix hommes en tenue de sport s'enfuient en courant...

... Le groupe repart et se dirige vers le boulevard Saint-Germain, qu'il remonte en direction du boulevard Saint-Michel.

Sur les marches de la station de métro Odéon, un Africain discute avec une jeune femme (blanche). Le groupe l'entoure : la femme est bousculée. « Qu'est-ce qui vous prend ? », *demande son ami.* « Ta gueule, négro ! Casse-toi vite, sinon... » *La jeune femme entraîne son compagnon dans la station. Le groupe reprend son chemin.*

Trois Sénégalais sont installés sur le trottoir à dix mètres de là. Ils vendent divers objets d'art et bibelots africains aux touristes de passage. L'un des « sportifs » s'avance vers le premier vendeur, tel un client, puis brusquement renverse l'étal d'un coup de pied. Le vendeur se lève et demande des explications. Nous nous approchons pour essayer d'éviter le pire. Il est trop tard : les dix « sportifs » se sont jetés sur l'Africain, ils le matraquent violemment sur le crâne, les parties génitales. Déjà, son visage est en sang, l'arcade soucilière éclatée, les lèvres déchirées. Alors que les autres vendeurs s'empressent de ranger leur marchandise pour s'enfuir, les « sportifs » abandonnant leur première victime inanimée, repassent à l'attaque, se servant cette fois des statuettes en bois prises à l'étal.

Une scène d'une violence inouïe va se développer. Les « sportifs » s'acharnent sur les deux hommes : coups de pied au visage, matraquages : « Allez les gars ! Ici ! Avec moi ! Prends-lui les pieds à ce salaud ! » *L'un des Africains est soulevé de terre et projeté la tête la première contre la vitrine d'un magasin, 106, boulevard Saint-Germain. Cela déclenche instantanément le hurlement de la sonnette d'alarme. La foule accourt, attirée par la sirène. Les « sportifs » sont déjà loin. Faut-il aussi ajouter qu'ils n'oublièrent pas d'emporter dans leur retraite un sac de statuettes* « d'une valeur de mille francs » *selon les vendeurs, que nous avons interrogés après les avoir transportés à l'Hôtel-Dieu.*

A l'Hôtel-Dieu, ... un infirmier (désirant garder l'anonymat) devait nous déclarer : « C'est comme ça tous les samedis soirs, des Arabes, des Noirs, dix, quinze, mais que pouvons-nous faire ? »

Sur le chemin de notre retour, à deux heures, nous avons retrouvé la bande d'agresseurs qui avait semé la terreur dans le quartier toute la soirée. Groupés autour des nombreux cars garés sur le boulevard Saint-Germain, en face de la rue de la Harpe, ils étaient en train de montrer à des policiers en tenue les statuettes prises à leurs victimes.

De tels faits de la part de policiers ne peuvent étonner qui se souvient de la période de la guerre d'Algérie, où la police s'est distinguée en torturant et en assassinant par dizaines et par centaines des Algériens en métropole.

Mais nous devons protester et empêcher que cela ne se reproduise. Nous en avons les moyens, les organisations ouvrières en ont les moyens.

Il pourrait y avoir, sans problème, des « sportifs » antiracistes par dizaines, au Quartier Latin ou ailleurs, pour assainir l'atmosphère de ce pays.

Nous publions ci-dessous une lettre des sections syndicales CGT et FO de la Polymécanique.

De telles protestations ne peuvent manquer de se faire entendre ailleurs, et nous engageons nos lecteurs à y œuvrer.

Sections syndicales C.G.T., F.O.
Polymécanique
210, av. du Ml-Leclerc
93 - PANTIN

Pantin, le 6 mars 1974

Pour information ci-dessous
aux Confédérations C.G.T.,
CFDT, FO, FEN,
aux U.D. de la région parisienne
et à la presse.

Au préfet de police,

Au ministre de l'Intérieur.

Les organisations syndicales CGT, FO de la Polymécanique, indignées par les « ratonnades » exercées au Quartier Latin à l'encontre d'Africains ou de Nord-Africains, plusieurs samedis de suite, et notamment samedi 2 mars, incidents relatés entre autres par le journal Le Monde *du 6 mars 1974, où il apparaît que la police est directement responsable de ces exactions,*

— protestent contre de tels méfaits, contraires non seulement aux plus élémentaires droits de l'homme mais aussi contraires même aux lois de ce pays ;

— demandent aux responsables de la police et au ministre de l'Intérieur de mettre fin immédiatement à ces agissements criminels,

faute de quoi elles feraient appel aux organisations syndicales et ouvrières pour y mettre elles-mêmes le holà par les moyens appropriés.

Pour la CGT *Pour FO.*

Nous ne devons pas tolérer les exactions racistes. (Ph. AFP)

RATIONALISER LA BARBARIE

Le Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire vient de se réunir. Le ministre de la Justice, Jean Taittinger, a fait un discours. C'est dans l'ordre des choses : dans les prisons, les « matons » tabassent les prévenus avant de les envoyer au « mitard » (parfois la victime en meurt...) ; au Conseil supérieur on ne ménage pas le jargon humanitaire. Taittinger y a particulièrement brillé dans le maniement des généralités : **« politique de réinsertion sociale », « malentendu entre la société et le monde pénitentiaire », « examen lucide des réalités », « assigner à la prison une mission qu'il convient de redéfinir », « prendre conscience de ce que la prison est un service public au même titre que les autres ».** Un humaniste, notre ministre de la Justice. Et, pour ceux qui ne saisiraient pas parfaitement en quoi la prison doit être un service public **« au même titre que les autres »,** qu'ils se reportent, s'ils en ont le courage, au discours fleuve que le même Taittinger asséna le mois dernier à Beauvais sur... les nécessités de la répression.

Un examen lucide de la réalité ? Dans les envolées « réformatrices » du ministre, pas un mot sur la mort de Patrick Mirval, jeune Martiniquais en détention provisoire à Fleury-Mérogis, tabassé la semaine dernière dans un ascenseur par ses gardiens qui devaient l'amener au « mitard ». Pas un mot sur les nombreux suicides dans les prisons (quarante en 1973), dont sont victimes la plupart du temps de jeunes détenus qui n'ont même pas été jugés.

La prison est donc un **« service public »** : il faut réprimer, à ce qu'on prétend, pour protéger la société contre les malfaiteurs. Mais notre examinateur lucide de la réalité s'est bien gardé de dire que, dans les prisons, les véritables gangsters, les grands criminels ne constituent au plus que 1 % de la population pénale. Que les hommes véritablement dangereux n'y sont qu'une infime minorité et que la grande majorité est faite de petits voleurs minables. Taittinger parle d'humaniser la vie pénitentiaire. Dommage que les spoliateurs professionnels, les escrocs en grand de l'immobilier, le gratin des trafiquants de drogue et tous leurs amis, n'aient, eux, malheureux défavorisés par le sort, qu'une chance infime d'aller vérifier sur place les bienfaits de l'humanisation prévue par Taittinger.

Depuis que les détenus eux-mêmes se sont révoltés, ont fait sortir du secret la sordide réalité des prisons, depuis les mutineries de 1971, on a beaucoup parlé de « réformer » le système pénitentiaire.

Mais les suicides augmentent toujours, les brutalités, la loi de la jungle sont toujours la règle. Quand on « modernise », comme à Fleury-Mérogis, les anciens détenus sont unanimes à estimer que c'est **« encore pire qu'avant ».** Car on n'humanise pas la barbarie. Les prisons américaines sont plus modernes, plus « rationnelles » que les prisons françaises. Mais les mutineries d'Attica, de Saint-Quentin, l'assassinat de George Jackson lors de sa détention témoignent, si besoin était, que l'horreur n'y est pas moindre. Comment une société qui ne sait résoudre le problème de ses délinquants qu'en les enfermant saurait-elle rendre humain ce qui par définition est barbare ?

Et l'on peut être sûr que les velléités réformatrices d'un ministre de la Justice n'auront pas plus d'efficacité que celles de ses prédécesseurs.

Huguette CHEVIREAU.

Révolte dans la prison de Melun en janvier 1973. Les belles phrases de Taittinger n'enlèvent rien à la barbarie du système pénitencier. (Ph. J.-F. Fotolib)

CENSURE AU CINÉMA

Le film L'agression **de Franck Cassenti — durée : dix minutes — raconte comment le racisme tue : trois petits-bourgeois en virée, après avoir échoué dans leurs tentatives de « conquête » à la sortie d'un bal, se vengent de leur humiliation en attaquant un travailleur immigré, en l'injuriant et en le rouant de coups jusqu'à le laisser mort. Cela justifie, pour la Commission de contrôle, une interdiction. Pourquoi ?** « En dépit de l'objectivité et de la sobriété du récit, elle a considéré que les images avaient par elles-mêmes — sur un sujet particulièrement sensible et actuel — un impact d'une puissance telle qu'elle ne pouvait, à son regret, que proposer l'interdiction totale de ce film. »

Quelle hypocrisie ! Le cinéma abreuve les spectateurs de violence dans ces productions souvent lamentables qui constituent la majeure partie des films de guerre, policiers et westerns où le sang coule à flot, mais le héros se trouve du côté de l'ordre. Cela ne gêne pas la Commission de contrôle. Mais ce que les officiels du cinéma veulent faire disparaître des écrans, c'est la vérité sur les violences que subissent les exploités dans cette société.

Cette Commission de contrôle (c'est le nom hypocrite d'une Commission de censure en régime démocratique) sévit régulièrement. Depuis l'interdiction du film Histoires d'A **par le ministre Druon lui-même, d'autres interdictions ont été prononcées. Mi-février, celle du film** Liberté au féminin, **de Almavy et Poljinski, lui aussi consacré au problème de l'avortement. Le 23 février, celle du film de F. Jouffa** La bonzesse. **Ce film raconte l'histoire d'une étudiante qui devient moine bouddhiste aux Indes après avoir été prostituée à Paris. La Commission trouve qu'il comporte** « un certain nombre de séquences qui ne sauraient être projetées en cet état devant le public français ». **C'est d'une hypocrisie à hurler : chaque semaine, à Paris, les cinémas proposent une vingtaine de films pornographiques : ceux-là, la Commission les laisse passer bien tranquillement.**

Si nous rajoutons à cela la mésaventure survenue à Yves Boisset, mis dans l'impossibilité de présenter à Nouméa, ville du « Territoire d'Outre-Mer » qu'est la Nouvelle-Calédonie, son film R.A.S., **on aura une image concrète de ce que vaut la liberté de la culture sous Druon et Pompidou. De quoi supposer que leur formule, c'est :** « Quand je vois un film sur un sujet particulièrement sensible et actuel, je sors mes ciseaux. »

Jean MASSARDIER.

Le racisme tue en France et les films qui le montrent et le dénoncent sont censurés. (Ph. L.O.)

Concorde bat de l'aile... et le PCF pousse des " cocoricos "

Décidément, notre supersonique de prestige a du plomb dans l'aile. Alors que, de source officielle, il faudrait en vendre au moins une centaine avant qu'il ne commence à devenir « rentable », on n'en est toujours à l'heure actuelle qu'à neuf commandes fermes (cinq de la British Airways, quatre d'Air France) et cinq options (deux de l'Iran, trois de la Chine).

Ce n'est certes pas la conjoncture économique actuelle — et notamment l'augmentation des prix des carburants — qui va inciter les compagnies aériennes à acheter le supersonique franco-britannique. Tout le monde le boude : les Américains étudient leur propre modèle de supersonique, les Soviétiques ont déjà le Tupolev 144 ; quant à la Lufthansa et à la Japan Air Lines, elles ont fait savoir qu'elles ne voulaient pas de Concorde, même dans une version améliorée avec un rayon d'action supérieur (car dans sa version actuelle, Concorde n'est même pas capable de relier Francfort à New York !).

Aussi la presse et le gouvernement anglais se montrent-ils de plus en plus hostiles à Concorde. Quant au gouvernement français, s'il n'a pas décidé d'arrêter purement et simplement le programme Concorde — prestige oblige —, il limite pour l'instant la construction à un rythme de quatre appareils par an, bien en dessous de ce qui était prévu. Et cela suffit pour que l'on parle de milliers de suppressions d'emplois dans l'Aéronautique.

Que cette menace préoccupe la CGT et le PCF, rien de plus normal ; mais ce qui l'est moins, c'est la solution qu'ils préconisent. Loin de dénoncer Concorde comme une opération de prestige et un immense gaspillage des deniers publics, le PCF s'est fait le défenseur attitré de Concorde, fleuron de la technique « française ». Plus même : Concorde aurait été victime d'un vaste complot international manigancé par les Etats-Unis. Renoncer à Concorde reviendrait à brader notre indépendance nationale. Et, finalement, le PCF demande au gouvernement d'accélérer la construction et la commercialisation de Concorde pour prendre de court les concurrents américains !

Mais n'en déplaise au PCF, l'avenir pour Concorde est bel et bien bouché. Et ce qui est scandaleux, ce n'est pas que le gouvernement ralentisse ou même abandonne le plan Concorde. Le scandale, c'est d'avoir dépensé déjà 14 milliards de francs lourds pour construire un avion qui, dans le meilleur des cas, aurait fait gagner trois heures aux hommes d'affaires entre Paris et New York ; et qui, dans le pire des cas — et le plus probable — ira rejoindre La Villette et autres scandales du même genre qui parsèment l'histoire de la V^e^ République.

Alors, des milliers d'ouvriers et de techniciens de l'Aéronautique en sont aujourd'hui à craindre pour leur emploi. Mais faut-il pour autant revendiquer la poursuite par le gouvernement de ce honteux gaspillage, au lieu d'exiger, par exemple, que les fonds économisés aillent, au lieu de Concorde, à la mise sur pied d'un vaste plan pour le développement et l'amélioration des transports en commun, objectif autrement plus urgent, et plus conforme aux intérêts de l'ensemble de la population ?

Dernière minute : on chuchote que le gouvernement chinois aurait décidé d'annuler ses trois options sur Concorde, en guise de représailles contre le film de Jean Yanne **Les Chinois à Paris. L'Humanité** en conclura-t-elle que Mao est de connivence avec Nixon dans le complot international contre l'indépendance de la France ?

Jean-Louis CHAMPENOIS.

A L'ARMÉE, RIEN DE NOUVEAU

Des naïfs auraient pu croire que l'armée, se sentant quelque peu contestée ces derniers temps, allait essayer de se donner un air plus engageant — si l'on peut dire — et mettre en sourdine ses traditionnelles calembredaines sur l'Homme - Viril - Exalté - Dynamique - Volontaire - Courageux, la belle brute au poil aussi ras que ses vues et à la tenue léopard, quoi !

« Confiez-nous votre Fils, vous le retrouverez transformé. » (Ph. A.F.P.)

Eh bien, il n'en est rien ! La preuve : la lettre ci-dessous que vient de recevoir un jeune après avoir effectué ses trois jours.

Nous avons respecté l'orthographe, et malgré ce que semble indiquer la majuscule, le « Fils » n'est pas Jésus-Christ, mais un jeune parmi des milliers d'autres !

Madame, Monsieur,

Nous proposons à votre fils le Brevet de Parachutiste Prémilitaire. Vous savez combien le parachutisme est une école de volonté, de courage, de dynamisme, qualités qui font de celui qui les possède un Homme.

Votre Fils, comme nombre de jeunes possède ces qualités. Laissez lui les exprimer dans le parachutisme prémilitaire.

En plus d'une école c'est un sport, viril, exaltant, qui forge le caractère, le trempe.

Les risques ! Il n'y en a pas plus et pas moins que dans les autres sports ; et cependant afin qu'en aucune manière votre Fils ne soit lésé en cas d'accident nous lui proposerons, comme pour toute activité sportive, de contracter une Assurance auprès de la MUTUELLE NATIONALE DES SPORTS. Les formalités seront acomplies par nos soins au début du stage.

Confiez-nous votre Fils, vous le retrouverez transformé. Les Parachutistes, c'est une immense famille où il a sa place.

LE CHEF DE BATAILLON
COMMANDANT LE CIPM DE

St-Nazaire (Trignac)

La SEMM occupée

Depuis vendredi 1er mars, c'est officiel, on sait que les patrons de la SEMM ont décidé de fermer leur entreprise. On ne peut pas dire que ce fut une surprise pour l'ensemble du personnel qui, depuis trois semaines, avait vu son horaire ramené à trente-deux heures. De plus, janvier avait vu le renvoi — non sans difficulté — de cent soixante intérimaires. A l'époque, on s'en souvient, les syndicats CGT et CFDT n'avaient pas pris très à cœur la défense de ces camarades. Aujourd'hui, par la force des choses, la bagarre est plus sérieuse.

Déjà lundi 24 février, alors que l'horaire était ramené à trente-deux heures et que cette journée était chômée, les ouvriers avaient occupé la chambre de Commerce et de l'Industrie toute la journée. Dans une bonne ambiance on avait cassé la croûte et on avait discuté avec tous ceux qui venaient manifester leur solidarité.

Le jour suivant, c'est à La Baule que devait se dérouler une manifestation. Il faut dire qu'Olivier Guichard est député-maire de La Baule et que pour les travailleurs de la SEMM, comme pour tous ceux de la région d'ailleurs, il a, avec ses amis du gouvernement une très lourde responsabilité dans la situation de l'emploi à Saint-Nazaire. A chaque campagne électorale, en effet, celui-ci promet monts et merveilles quant à la création d'emplois nouveaux sur la région, qui ne viennent jamais. Les ouvriers de la SEMM ont manifesté leur colère contre le gouvernement. Après avoir pique-niqué devant la mairie où Olivier Guichard refuse de les recevoir depuis plusieurs semaines, ils ont passé en revue un peloton de gardes mobiles venu sans doute leur rendre les honneurs.

C'est le lendemain que les six cent trente travailleurs devaient apprendre leur licenciement. Ce jour-là, ils occupent l'usine et toute la journée du samedi et du dimanche, ils vont l'ouvrir à la population nazairienne, organisant des visites dans la journée et un bal dans la soirée.

L'occupation se poursuivait mardi alors qu'une manifestation de solidarité de tous les métallos de Saint-Nazaire rassemblait trois mille personnes dans les rues de la ville. La partie la plus combative du cortège était bien sûr celle composée des travailleurs de la SEMM qui criaient : « L'UDR fera de Saint-Nazaire un désert » **et chantaient l'**Internationale.

Le moral est bon et avec la solidarité des métallos nazairiens les gars de la SEMM entendent bien conserver leur emploi avec le maintien des avantages acquis.

Flics et grévistes dans la cour de la Banque de France. (Ph. Fotolib-Kagan)

Giscard et le gouverneur envoient les flics contre les grévistes, mais le personnel tient

Dès lundi 4 mars, nous nous retrouvons à la banque que cent à cent cinquante grévistes avaient occupée durant le week-end. La direction ne donnait pas signe de vie mais, par contre, de nouvelles catégories de personnel rejoignaient la grève, tels les pompiers.

Le lendemain, c'est au tour des gardiens de la banque de se mettre en grève. Un vote proposé au personnel l'après-midi verra 97 % des grévistes se prononcer pour la poursuite de la lutte.

Le lendemain, on annonce que le gouverneur accepterait de négocier si les piquets de grève sont levés jusqu'au 18 mars. Il proposerait de revenir sur la retenue du trentième de salaire qui est à l'origine de la grève. Il propose aussi de retenir les heures de grève sur plusieurs mois et de récupérer le samedi pour faire le travail en retard. Lorsque les syndicats annoncent ces propositions à l'assemblée, le personnel refuse et décide de poursuivre l'action.

Pourtant, jeudi matin, la direction adopte un nouveau visage. Dès 6 heures du matin, les gardes mobiles, en tenue de combat, occupent la banque, stationnent dans les couloirs, les services et les sous-sols. Dès 8 heures, un tract est distribué aux bouches de métro et le personnel se rassemble dans le hall. Une nouvelle revendication est scandée par les employés : « Wormser - démission ».

Le gouverneur se déclarait alors prêt à négocier, comptant sur ses flics pour démoraliser les grévistes. Mal lui en a pris, puisque unanimement le personnel se retrouve alors dans la grève. La direction pourra essayer de faire faire le travail par ses nouveaux employés casqués et bottés. Les syndicats posent comme préalable à toute négociation le paiement des heures de grève et le retrait des forces de police. Jamais, depuis le début de la grève, le mouvement n'a été aussi fort. Les grévistes sentent qu'ils ne peuvent plus perdre.

Et en effet, vers 16 heures, la direction convoque les syndicats. Ils ressortiront avec les résultats suivants :

— aucune retenue de salaire, que ce soit sous la forme d'un trentième du mois ou autre ;

— d'autre part, les briseurs de grève en uniforme sont évacués et des discussions commenceront vendredi pour la classification et les salaires.

Le lendemain, la grève se poursuit mais sans que les piquets de grève bloquent l'entrée des convois de fonds.

Quoiqu'il en soit, bien que presse, radio et TV se soient empressées de dire que la grève est finie à la Banque de France et que le travail reprendra lundi, rien n'est moins sûr. Chacun de nous, avant de prendre une quelconque décision est convoqué en assemblée générale lundi matin.

Au moment où nous écrivons, nul ne peut savoir quelle sera la décision du personnel. Mais elle dépendra avant tout du résultat des négociations.

Correspondant L.O.

LA BNP S'INSTALLE DANS LA GRÈVE

La manifestation centrale des Banques, mercredi dernier 6 mars, a été ressentie comme un succès par tous les employés de la BNP-Barbès. On n'avait pas vu manifestation d'une telle ampleur depuis la grève des Banques de 1957.

Et jeudi matin, quand les syndicats ont annoncé à l'assemblée du matin regroupant un millier d'employés que les banquiers proposaient une augmentation de 3 %, les employés ont décidé de continuer la grève et de passer dans les services faire débrayer les hésitants.

Vendredi, la grève était effective à 70 %.

Nous n'avons pas de Comité de grève à Barbès et les syndicats, échaudés par le Crédit Lyonnais, dirigent la grève en commun, dans la plus grande unité. Ils prennent même les devants et ont organisé des commissions de travail pour occuper les quelques grévistes restés sur place.

Ces commissions : popularisation, presse, solidarité, animation ont été constituées par centre. Mais en fait, à part les délégués et les militants syndicalistes connus, peu d'employés s'y sont joints, la majorité des grévistes ayant quitté la Banque.

Les syndicats se sont empressés d'envoyer des communiqués à la presse, une banderole a été installée sur la porte et alors même que le plus grand nombre n'était en grève que depuis deux jours, à l'instigation de la CGT, une collecte a commencé chez les commerçants du coin !

Mais lundi matin, nous nous retrouverons tous dans le hall et bien décidés à faire céder les banquiers.

Les mouvements à la Thomson-CSF

Depuis plusieurs mois maintenant, des mouvements de débrayage tournants se succèdent sur les différents centres de la Thomson-CSF. Le mouvement avait débuté à la Thomson Malakoff, à partir d'un secteur de dessinateurs qui réclamaient entre autres 200 F pour tous.

Depuis, la CGT et la CFDT ont étendu le mouvement à la plupart des autres centres, en mettant en avant une plate-forme commune de revendications suffisamment ambiguë pour que chacun puisse y trouver ce qu'il veut :

— La garantie et la progression du pouvoir d'achat, par la mise en place d'un système d'indexation des salaires sur la base des indices syndicaux.

— La remise en ordre des classifications pour aller vers une grille hiérarchique unique.

« L'ensemble de ces mesures sur les salaires devant se traduire par une augmentation d'au moins 200 F », *c'est-à-dire, pour les syndicats — et la CGT surtout, qui défend avec bec et ongles la plate-forme — des augmentations hiérarchisées et, pour le personnel, d'une manière ou d'une autre, 200 F.*

Par ailleurs, la plate-forme comprend également :

Les quarante heures, la cinquième semaine, la retraite à 60 ans...

Et pour faire aboutir tout ça, que proposent la CGT et la CFDT ? Des débrayages tournants d'un quart d'heure, dix minutes, voire même six minutes. A Bagneux, où c'est le cas, la CGT et la CFDT en sont réduites à distribuer presque chaque jour un long planning des débrayages... De quoi s'y perdre ! Et c'est ce qui se produit. Cette tactique géniale est censée « nous coûter le moins cher possible et coûter beaucoup à la direction ». *Effectivement, cela ne grève pas énormément le budget des travailleurs, mais pour ce qui est de l'efficacité... c'est une autre histoire.*

A Malakoff les syndicats ont même trouvé une forme de lutte prétendue nouvelle : un grand lâcher de « ballons revendicatifs » gonflés à l'hélium, accompagnés de cartes postales détachables : une moitié à envoyer au PDG Richard, la seconde aux syndicats de Malakoff. Le ballon qui irait le plus loin gagnerait... un appareil photo.

Le 8 mars ont eu lieu des négociations syndicats-direction générale qui ont eu pour résultat :

— 5,5 % en avril ;
— une prime de 60 F pour février et mars ;
— 1/2 heure de réduction d'horaire en septembre ;
— 1/2 heure ultérieurement,

et diverses réunions de discussion sur la mensualisation, la retraite et les classifications.

Les syndicats qui, depuis le début réclamaient l'ouverture de négociations, ont donc obtenu satisfaction. Mais les travailleurs, eux, sont loin du compte, même si la direction a lâché un peu plus que les années précédentes.

Correspondant L O

A BAS LA RÉFORME FONTANET !

SOUTENONS LES LYCÉENS !

Grève dans certains lycées, notamment de la région parisienne. Manifestations à Paris mais aussi dans certaines villes de province. Messmer, qui se souvient sans doute que la constitution de son second ministère avait été suivie quelques semaines plus tard par le soulèvement des élèves du technique, des lycéens et des étudiants contre l'armée et la loi Debré, doit se demander anxieusement si le troisième gouvernement qu'il préside ne va pas être inauguré de la même façon.

Les lycéens qui partent de nouveau en guerre le font, cette année, contre les projets de réforme Fontanet, contre la sélection que, à tous les niveaux des études aussi bien dans le secondaire que dans le supérieur, le ministre de l'Education nationale voudrait instituer ou plus exactement — cette sélection existe depuis longtemps — renforcer. Pour les lycéens, en effet, ou du moins pour ceux dont la situation financière familiale permet de poursuivre sans trop de problèmes les études qu'ils désirent, cette réforme apparaît comme une menace précise : celle de se voir fermer l'entrée à l'université, ou du moins l'entrée dans la faculté de leur choix.

Dans la levée de boucliers des lycéens contre la réforme Fontanet il n'y a certes pas que la simple volonté de défendre le libre accès à la culture. Poursuivre des études, obtenir un diplôme, dans la société actuelle, signifie plus ou moins avoir droit pour le restant de sa vie à une certaine position sociale et à divers privilèges. Ces privilèges sont quelquefois bien minces, quelquefois plus importants, mais ils permettent en tout cas d'échapper à la pure et simple condition prolétarienne. En fermant les portes de l'université c'est non seulement l'accès à la culture que Fontanet ferme devant des milliers de lycéens, c'est aussi la perspective d'être plus ou moins un privilégié.

C'est d'ailleurs la même chose du côté des professeurs et des syndicats d'enseignants pour qui les intérêts corporatistes entrent au moins autant en ligne de compte que ceux de l'éducation des enfants. Ainsi, le SNI, syndicat des instituteurs, auxquels la réforme fait miroiter la possibilité d'accéder plus aisément qu'avant aux postes de professeurs du premier cycle du secondaire y serait

beaucoup moins opposé que le SNES, syndicat des actuels professeurs du secondaire qui se demandent pour beaucoup ce qu'on va faire d'eux.

Pour nous, communistes, les privilèges de toute sorte attachés aux différentes fonctions sociales ne s'expliquent et n'ont de raison d'être que dans une société de classes. Pourquoi un agrégé de philosophie, un ingénieur ou un médecin devrait-il gagner cinq, dix, vingt ou trente fois plus qu'un ouvrier spécialisé ou un manœuvre ? Parce qu'il a fait des études ? Mais sa culture en lui ouvrant l'accès à tout un domaine scientifique, littéraire, artistique lui permet déjà de mener une vie plus pleine et plus riche que ceux qui ont dû abandonner l'école à quatorze ans. Quelle récompense lui faudrait-il de plus ? En exerçant une activité professionnelle plus intéressante et plus responsable que celle de la majorité des hommes et femmes, dont la seule activité est de produire pour le profit, il jouit d'ailleurs déjà dans la société actuelle d'un privilège exorbitant.

Au contraire, c'est cette culture sous toutes ses formes qui devrait être accessible à tous. Pourquoi certains devraient-ils abandonner l'école à quatorze ans, sans plus d'espoir de retrouver jamais la possibilité d'apprendre et de se cultiver pendant que d'autres pourraient le faire tranquillement jusqu'à vingt-cinq ans ? Simplement parce que la famille des premiers ne peut payer alors que celle des seconds le peut. Quoi de plus injuste ?

Le droit à toutes les études possibles, le droit à toute la culture, pour tous, voilà ce qui devrait être. Et c'est d'autant plus possible aujourd'hui que les moyens techniques pour répandre cette culture se sont immensément développés. Mais ce qui manque à la majorité des femmes et des hommes c'est soit le temps, soit la formation intellectuelle de base, et en général les deux.

Ce n'est évidemment pas la voie choisie par le pouvoir. Tout au contraire, parce que depuis vingt ou quinze ans, un nombre bien plus grand d'adolescents poursuivent des études secondaires puis entrent à l'université, le régime a été pris de panique. Cette panique a été renforcée encore par la contestation étudiante et lycéenne de ces dernières années. Depuis des années, on ne compte plus tous les projets de réforme de l'école primaire, du technique, des lycées ou de l'université, celui de Fontanet n'en est que le dernier avatar. Mais tous tournent autour d'une idée avouée ou cachée. Il faut limiter le nombre des lycéens et étudiants au strict minimum. Car la société capitaliste a besoin tout de même d'un certain nombre de médecins, d'ingénieurs, de professeurs ou de chercheurs.

Le tout est camouflé à chaque fois sous l'hypocrite prétexte de prendre en considération le bien des étudiants eux-mêmes. En ne prenant que le strict minimum d'étudiants dans chaque branche, voyez-vous, personne ne ferait d'études inutiles. Comme s'il pouvait y avoir des études inutiles (à part celles de théologie sans doute) mais il faut entendre-là d'études qui ne débouchent pas sur une place. Pour notre société et ses représentants, même ceux qui se piquent d'être des intellectuels, l'utilité de la culture comme de toute chose se mesure en terme de gros sous et de privilèges.

C'est pour cela que nous soutenons la lutte des lycéens contre la réforme Fontanet. Cette lutte a sans doute des limites.

Mais le problème fondamental est d'ouvrir la culture à tous, et donc entre autres choses d'ouvrir les universités à tous (même si cette mesure ne suffit évidemment pas à assurer ce droit à la culture). Et les travailleurs ne peuvent que soutenir tous ceux qui luttent pour que cet accès ne soit pas encore plus restreint.

Jacques MORAND.

La réforme Fontanet en éliminant le tr

COMME tous les projets de réforme, celui-ci, adopté par le gouvernement précédent le 16 janvier 1974, se camoufle derrière de multiples considérations d'ordre pédagogique. Sont-elles valables ? Il est d'autant plus difficile de le dire, même pour des pédagogues de métier, qu'aucune pédagogie ne peut être jugée en soi, indépendamment de la société dans laquelle elle s'applique. Ce dont nous sommes sûrs, par contre, c'est qu'aucune méthode pédagogique, aussi valable soit-elle, ne peut rattraper le handicap social qu'ont tous les enfants des classes pauvres. Nous doutons que l'égalité des chances pour tous les enfants soit vraiment le but de la réforme de Fontanet. Mais, même si c'était vrai, ce serait tout de même une tromperie que de croire ou de faire croire qu'il suffirait d'une réforme de l'enseignement, sans changer la société, pour assurer cette égalité.

Ainsi le ministre fait-il grand cas du projet d'admettre tous les enfants sur un pied d'égalité en sixième, mais c'est pour faire une sélection au moins aussi rigoureuse, et même peut-être davantage, d'abord au niveau de la quatrième, puis de la seconde et enfin du baccalauréat. Alors ? Que l'enseignement soit donné par classe de niveau ou par classe hétérogène, il y aura toujours le même contingent au moins de jeunes qui seront dirigés vers la production à seize ans ou même à quatorze ans maintenant, grâce aux soins diligents du bon M. Royer. Il y aura toujours ceux, un peu plus chanceux, qui n'auront pourtant d'autre choix que d'accepter de continuer en CET.

Que les arguments pédagogiques cachent, bien mal d'ailleurs, les plus sordides préoccupations, nous en avons un petit exemple avec le problème des redoublements. Plus de redoublement, a décidé le ministre. C'est là **« une des plaies majeures de notre système éducatif »,** déclare la brochure publiée le 16 janvier 1974 par le ministère de l'Education nationale. Mais la même brochure ajoute, dans une petite phrase, que ces redoublements provoquent **« un alourdissement notable des effectifs scolaires et corrélativement des charges supplémentaires importantes ».** Ainsi, derrière le beau souci pédagogique de Fontanet, sa véritable préoccupation pointe une oreille et même les deux : faire des économies par tous les moyens. Il peut bien, après cela, faire état de toute une série de prétendus projets pour renflouer les élèves les plus faibles. A qui fera-t-on croire que ces projets peuvent être autre chose que de la poudre aux yeux, quand ils sont avancés par des gens dont la principale préoccupation est de ne pas dépenser d'argent.

Cette préoccupation apparaît encore plus nettement en ce qui concerne le baccalauréat. Désormais, celui-ci ne suffira plus pour permettre de s'inscrire dans l'enseignement supérieur. Il faudra soit avoir obtenu des notes bien supérieures à la moyenne dans telle ou telle matière pour pouvoir entrer dans telle ou telle

La sélection depuis t

On peut déjà avoir un avant-goût de la réforme avec les mesures récemment prises. C'est ainsi que les lycées se sont vus rappelés à l'ordre et mis dans l'obligation d'appliquer rigoureusement la circulaire imposant un effectif de trente-cinq élèves dans chaque classe du second cycle, cela afin de supprimer des postes d'enseignement. Aussi, l'an prochain, ce seront 747 postes de maîtres auxiliaires qui seront supprimés pour la seule académie de Versailles.

D'autre part, en attendant que Fontanet ait réussi à dissuader comme il le voudrait « les 40 % ou 50 % d'étudiants qui selon lui n'ont pas leur place dans l'enseignement supérieur », **c'est une partie des élèves du premier cycle qui, pour l'instant, va subir ses mesures sélectives et se voir mise à la porte de l'école dès l'âge de quatorze ans, orientée vers les centres d'apprentissage chers à Royer.**

En effet, par une circulaire du 22 février 1974, seuls les élèves de 5e de transition qui auront quatorze ans avant le 1er juillet 1974 (au lieu du 31 décembre comme précédemment) auront la chance d'être autorisés à aller en CET pour y préparer un CAP en trois ans. Pour les autres il n'y a sans doute pas assez de place dans les CET alors, ils seront orientés vers les centres de pré-apprentissage de Royer, c'est-à-dire de fait la vie active ; ou bien encore ils se verront envoyer s'ils le préfèrent, vers les anciennes classes pratiques, pompeusement rebaptisées CPPN, classes qui ne sont en réalité que des classes-garderie, où un instituteur seul et sans moyens spéciaux, accueille ces enfants et est censé leur apprendre ce qu'ils n'ont pu apprendre auparavant.

Décidément, Fontanet n'innove pas ; toujours la même misère de l'école, toujours les économies sordides qui priment. On se débarrasse des élèves qui ne « réussissent pas », on surcharge les classes, tant pis si l'enseignement ainsi donné est moins valable et si les enfants se voient plus nombreux à être rejetés de l'école.

Que les ministres, que les gouvernements changent, les réformes se poursuivent dans la continuité. Fouchet, Faure, Guichard ou Fontanet, les uns après les autres tombent d'accord ; ce ne sont pas les crédits qui manquent mais il y aurait trop d'élèves, trop d'étudiants, et tous d'inventer de multiples filières pour orienter dès que possible ces derniers vers la porte de sortie.

Ils ne s'en cachent d'ailleurs pas. Peyrefitte ne déclarait-il pas déjà en octobre 1967 : « Dès la rentrée 1968, il faudra commencer d'instituer un début de système restrictif à l'entrée des facultés, ce n'est pas avant plusieurs années qu'un système très contraignant d'accès à l'enseignement supérieur pourrait être mis en place, mais l'an prochain, il faudra instituer un petit robinet ». **Eh bien, avec Fontanet, le blocage s'installe puisque le bac ne suffit plus pour entrer à l'université.**

Il y a quelques années, Fouchet créait les CES, ce qui revenait à institutionaliser et établir officiellement la barrière entre les deux types d'enseignement dans le premier cycle ; les enseignements de type long et de type court, un enseignement de moindre qualité étant jugé suffisant pour ces derniers. Et maintenant grâce à Royer et Fontanet, les enfants ainsi rejetés des structures traditionnelles se voient envoyer de fait en vie active dès quatorze ans. Ainsi de réforme en réforme, l'une achevant l'autre, on oriente de plus en plus de jeunes vers la porte de sortie et on multiplie ces portes de sortie à tous les échelons en cinquième, en troisième, en seconde ou encore au bac.

La sélection doit opérer, et elle opère efficacement et toujours dans le même sens car la sélection est d'abord sociale, et l'école ne fait que refléter l'inégalité fondamentale de la société. Les statistiques sont claires.

Si les enfants d'origine ouvrière ou paysanne ne suivent qu'en nombre extrêmement restreint des études longues jusqu'au bac ou même en faculté, ce n'est guère surprenant, car dès la maternelle un clivage s'établit entre l'enfant de parents aisés et cultivés qui ont le temps et les moyens de suivre le travail de l'enfant à la maison, de le faire lire, voyager, de s'occuper quotidiennement de lui, et

SUR 100 ENFANTS	entrent en 6e type III (transition = impasse)	quittent l'école à 16 ans	entrent à l'université
d'ouvriers	45	65	3
de cadres supérieurs ou professions libérales	3	10	57

DROIT A LA CULTURE POUR TOUS !

: faire des économies op-plein d'étudiants

faculté, soit passer un nouvel examen. Là, le but est évident. Il s'agit de réduire le nombre des étudiants, ce qui permettra d'une part de faire, là aussi, le maximum d'économies et d'autre part de dégonfler un peu ces foyers de la contestation que sont depuis des années les universités.

Certes, ce n'est pas la réforme Fontanet qui institue la sélection. Celle-ci existe déjà de toutes les manières possibles. Il faut beaucoup de chance, ou avoir une famille qui a les moyens, pour aller jusqu'au bac. Il faut ce'ui-ci pour entrer à l'université. Il faut encore de la chance ou des moyens matériels pour aller jusqu'à un diplôme valable, licence et surtout CAPES ou agrégation. Et beaucoup de ceux qui tentent de faire des études aujourd'hui ne les finissent pas et entrent dans la vie active comme s'ils n'en avaient pas fait.

C'est pourquoi, paraît-il, Fontanet a décidé de les empêcher de les commencer. Belle logique que voilà ! Logique d'un gouvernement qui a des sous pour la police, l'armée, la bombe, mais pas pour la culture. Logique, surtout, d'un gouvernement qui calcule mesquinement qu'il vaut mieux un bachelier convaincu de son incapacité à faire des études supérieures qu'un étudiant aigri de ne pas pouvoir continuer ses études faute de moyens financiers ou, pire peut-être, à qui les diplômes n'assurent pas la place à laquelle il pensait avoir droit.

Le dernier volet de la réforme concerne la formation des futurs maîtres. Il est digne en tous points des autres. Il nous faut des maîtres compétents, qui aient reçu la formation adéquate, clame Fontanet. Et c'est vrai qu'aujourd'hui trop de maîtres auxiliaires, munis ou non d'une licence, sont lancés dans les classes sans la moindre préparation pédagogique.

Mais qu'a décidé Monsieur Fontanet ? Que les maîtres en principe les plus compétents, ceux qui ont le CAPES ou l'agrégation, seront désormais réservés pour le second cyc'e ; que désormais il y aura deux formations distinctes pour les professeurs du premier cycle (de la sixième à la troisième) et du second ; que les premiers, après deux ans d'université, c'est-à-dire sans aller jusqu'à une licence complète, seront formés en deux ans et pour deux matières dans des instituts spéciaux. Des professeurs donc du niveau de la licence (quatre ans d'études), obligés d'enseigner non pas une mais deux matières : mais qu'est-ce qu'il y aura de changé ? Sinon que ce régime, qui était en théorie l'exception — mais en réalité déjà celui d'une grande partie des maîtres du premier cycle —, sera désormais la règle officie'le et reconnue de l'Education nationale.

La réforme Fontanet ? Dans le meilleur des cas, la même chose qu'avant : économies des moyens, sélection dans les faits sous un nouvel emballage. Et dans les pires, une aggravation de ce que nous connaissons maintenant.

J.M.

oujours dans les faits

l'enfant qui devra se débrouiller tout seul, parce que ses parents n'aspirent plus qu'à une seule chose en revenant du travail : la paix, et ne sauraient lui consacrer beaucoup de temps. Car la culture ne s'acquiert essentiellement pas à l'école mais dans le milieu social et familial. Ces clivages qu'on retrouve à l'école correspondent aux clivages fondamentaux de la société et les Fontanet et compagnie, par leur réforme, ne font que les avaliser et les maintenir.

Cécile BERNIER.

Fontanet fait triste mine : sa loi risque de connaître le sort de celle de son compère Debré. (Ph. Jean-François Fotolib)

La loi Royer : mettre dès 14 ans les jeunes au service des patrons

Royer, l'austère et pudibond maire de Tours, devenu dans le troisième gouvernement Messmer ministre des PTT, aura laissé de son passage au ministère du Commerce et de l'Artisanat un texte législatif. Ainsi, comme Debré ou Fontanet, son nom se trouve accolé à une loi qui, souhaitons-le, deviendra aussi fameuse que celle de Debré, et pour les mêmes raisons.

Les CET, parents pauvres de l'Education nationale, feront les frais de la loi Royer. (Ph. L.O.)

Certes, ce texte législatif concerne essentiellement es commerçants et les artisans. Mais, dans un de ses paragraphes, il s'intéresse aussi aux jeunes, et plus particulièrement à ceux qui sont en âge d'entrer dans les CET ou en apprentissage. En effet, alors que jusqu'à présent la législation imposait la scolarité jusqu'à seize ans, la loi Royer instaure une importante dérogation à cette obligation, puisqu'elle permet aux commerçants et aux artisans d'utiliser les services de jeunes ayant quatorze ans ou plus, à charge pour les employeurs de leur assurer un apprentissage pratique, tandis que la partie théorique de cet enseignement serait assurée par la fréquentation, quelques heures par semaine, des CET. Ainsi Royer sacrifie allègrement la formation des jeunes au profit de sa politique — en grande partie démagogique — en direction des commerçants et des artisans.

Comble de l'hypocrisie, au moment où cette mesure a été votée, le gouvernement a eu le front d'invoquer un sondage qui faisait état de la volonté des élèves, approuvés par leurs parents, de quitter plus tôt l'école pour entrer le plus rapidement possible dans la vie dite active. C'est, pour le gouvernement, faire de pauvreté vertu, ou plutôt de misère argument. Car il est certes vraisemblable que beaucoup de parents, essentiellement parmi les plus pauvres, c'est-à-dire parmi les travailleurs, peuvent difficilement supporter la charge que leur impose la scolarité de leurs enfants et par conséquent aspirent à les voir travailler. Mais il est particulièrement osé et même odieux d'en déduire que la réduction de la scolarité est désirée par les parents parce que, la plupart du temps, ces derniers n'ont pas le choix. Quant aux catégories de jeunes concernés, s'ils veulent, dans une bonne proportion, quitter l'école, c'est que le gouvernement leur fournit, en guise de scolarité, un vague gardiennage pour les plus défavorisés, ceux qui attendent d'avoir seize ans dans les classes de préapprentissage, au-delà du certificat d'études ; pour ceux qui ont la chance d'accéder au CET, un apprentissage souvent inadapté, la plupart du temps dans des locaux vétustes, avec des machines antédiluviennes, dans des collèges qui évoquent plus la caserne qu'un établissement d'enseignement. Il n'est guère suprenant dans ces conditions que les jeunes répondent qu'ils veulent rapidement trouver du travail.

Mais quelle entrée dans la vie active leur propose donc la loi Royer ? En fait, le plus souvent, cette vie-là, c'est celle, non d'un apprenti, mais d'un coursier ou d'un balayeur qui est gratuitement fourni au commerçant ou à l'artisan. Car ceux qui entrent en apprentissage à quatorze ans sont affectés, le plus souvent, à ces nobles tâches par leur patron, trop content de disposer pratiquement, sans bourse délier, d'un personnel de service.

Mais Royer et le gouvernement, en promulguant une telle décision, n'ont pas seulement fait un cadeau aux employeurs, ils se sont aussi rendu service à eux-mêmes. Car ainsi, en réduisant les obligations légales de l'Etat en matière d'enseignement, ils éludent une part de leurs responsabilités (construire de nouveaux collèges, améliorer ceux qui existent, former et nommer de nouveaux maîtres). D'ailleurs les conséquences de cette politique semblent déjà se faire sentir, puisque les syndicats de l'enseignement technique signalent pour la prochaine année scolaire des prévisions de suppressions de postes dans les CET : cinquante professeurs en moins dans l'académie de Nice, trente dans celle de Bordeaux, cent cinquante à Créteil, une trentaine à Clermont-Ferrand, cinquante-quatre à Montpellier. Et ces suppressions toucheront aussi bien l'enseignement technique que l'enseignement général.

Ainsi, la politique du gouvernement ne vise pas seulement à réduire au maximum l'accès à la culture des jeunes dans les lycées et dans les facultés par l'intermédiaire de la loi Fontanet, elle consiste aussi à limiter l'accès des jeunes à l'enseignement technique, en même temps qu'elle aboutit à la réduction de la qualité de l'enseignement fourni. Cette attitude s'inscrit dans la logique d'un pouvoir qui accomplit sa fonction au service du patronat. Et cette logique veut que le Technique, parent pauvre de l'Education nationale, s'appauvrisse un peu plus lorsque l'ensemble de l'enseignement se dégrade.

Jean-Pierre VALI.

LES BELLES PHRASES

« L'éducation, c'est du dressage, plus de la générosité. »

(Extrait d'un discours de Royer à Saint-Lô le 20 septembre 1973.)

CRÉDIT LYONNAIS :

LA LUTTE CONTINUE

Lundi 4 mars, une semaine décisive commençait. Un service entrait dans sa quatrième semaine de grève, la majorité des grévistes entamait leur troisième semaine.

Vendredi 1er mars, le Comité de grève de Saint-Martin élargi avait voté le principe de mettre en place des piquets de grève dès le lundi matin.

A 7 h 15, les quarante-cinq grévistes qui s'y étaient engagés étaient devant la porte de l'immeuble René-Boulanger. La moitié d'entre eux allait faire un piquet devant l'immeuble Saint-Martin.

Entre 8 heures et 8 h 30, le personnel qui arrivait était invité à se rendre à l'assemblée générale au réfectoire. Il n'y eut aucun problème avec les non-grévistes qui n'insistèrent pas pour entrer travailler.

Le soir, le Comité de grève décida l'occupation, suffisamment de grévistes s'étant inscrits pour la nuit.

Au même moment, les grévistes du Siège central entamaient l'occupation des immeubles Ménars-Richelieu qui abritent de nombreux services importants : Informatique - Caisse générale (d'où part l'argent pour les agences) - Bourse - Traitements - Chèques, etc., ainsi que la crèche et le réfectoire.

Depuis lors, ces immeubles sont ouverts aux seuls grévistes qui tiennent leur assemblée générale au réfectoire.

Tant au Siège qu'à Saint-Martin-Boulanger, FO et la CFDT occupent. La CGT a deux attitudes. Au Siège, elle dénonce l'occupation. A Saint-Martin, elle la tolère, et si les délégués CGT de l'immeuble ne sont pas partie prenante dans les piquets de grève et l'occupation de nuit, de nombreux syndiqués CGT y participent au même titre que les autres grévistes.

A l'assemblée générale des grévistes de mardi dernier, l'occupation, défendue par FO et CFDT, soutenue par le Syndicat National des Banques (CGC), fut acclamée par les grévistes. La CGT refusa de prendre la parole.

La direction du Crédit Lyonnais, elle, ne perdait pas son temps. Dès le mardi 5 mars, elle faisait constater par un huissier l'occupation des locaux et faisait traduire neuf délégués (six CFDT, trois FO) devant le tribunal. Pour l'instant, le président a remis sa décision et les délégués sont convoqués à nouveau lundi 11 mars, à 14 heures.

Le président du tribunal désignait par ailleurs un médiateur et demandait que de véritables négociations s'engagent avec la direction.

Sur intervention de ce médiateur, la direction du Crédit Lyonnais acceptait d'ouvrir une négociation vendredi matin à 10 heures. A cette réunion, elle se contentait de tracer le cadre des discussions et, après une suspension de séance, donnait rendez-vous aux organisations syndicales pour le lundi 11, à 10 heures. Elle ne donnait aucune réponse, ni sur la prime de 400 F, ni sur les 20 points, se contentant d'indiquer qu'il était possible qu'elle envisage de ne pas retenir un tiers des jours de grève et que la retenue serait de toute manière échelonnée.

A l'assemblée générale des grévistes, à 14 heures, le personnel huait les propositions de la direction et décidait de se retrouver lundi matin à 9 heures.

L'occupation a duré tout le week-end, de nombreux volontaires s'étant proposés.

A René-Boulanger, des mères de famille sont venues occuper avec leurs enfants.

L'ensemble des grévistes reste décidé à faire céder la direction.

Des témoignages de solidarité ne cessent de nous parvenir. Des habitants du quartier République apportent qui de l'argent, qui des victuailles au piquet de grève. Un coiffeur a coupé gratuitement les cheveux à des grévistes en leur disant de verser l'argent à la caisse de grève.

Des étudiants des Arts et Métiers et des lycéens de Turgot ont apporté le fruit de collectes faites dans leurs établissements.

Toute la semaine, les Comités de grève ont continué à se réunir pour décider de la conduite de la grève.

Chaque jour une coordination des différents Comités de grève se réunit au Siège.

Mercredi 6, à la manifestation organisée par les syndicats sur l'ensemble des banques, les grévistes du Crédit Lyonnais qui occupent les locaux défilèrent nombreux derrière la banderole du Comité de grève du Siège, au cri de « Occupation jusqu'à satisfaction », **tandis que peu de monde s'était regroupé derrière la banderole de la CGT.**

La CGT se coupe en effet de plus en plus des grévistes et c'est tout juste si, sous prétexte de démocratie, elle ne revendique pas la « liberté du travail » pour les non-grévistes.

Au meeting du jeudi 7, place Boeldieu, où pourtant assistaient de nombreux grévistes « par force », la CGT se fit encore huer, aux cris de « au suivant, au suivant », **alors que la CFDT, le SNB et notre camarade Arlette Laguiller, pour FO, étaient chaudement applaudis.**

Lundi, s'ouvrent donc de nouvelles discussions avec la direction. Les grévistes sont confiants, d'autant que les nouvelles apportées au Comité de grève par des délégations de la BNP et de la Société Générale prouvent que la grève s'étend de plus en plus et que les agences du Crédit Lyonnais sont chaque jour plus nombreuses à fermer leurs portes.

Oui, nous ferons céder les banquiers.

Les Comités de grève ont sorti leur journal : « LE CREDIT LYONNAIS EN LUTTE » - « L'AUTRE FAÇON D'ETRE UNE BANQUE » qui est alimenté par les grévistes et qui servira de lien entre les différents centres et agences en grève.

La CGT contre l'occupation

LA CGT est contre l'occupation des locaux partout, mais, selon son implantation, elle joue un rôle qui va de la désertion, comme à Saint-Martin, à l'appel à la violence contre les grévistes, à Levallois.

Au Siège, la CGT était très au courant du projet d'occupation.

Le vendredi 1er mars, nous en avions fait voter le principe en assemblée générale où la CGT était présente.

Le premier jour de l'occupation, les premiers militants arrivés eurent une attitude assez sympathique face à l'occupation de l'immeuble. Mais il en fut tout autrement de la position officielle des responsables CGT.

Lorsque le secrétaire arriva à la porte, il déclara tout net devant les grévistes qu'il était contre l'occupation et qu'il nous dénoncerait publiquement. Et, de fait, toute leur attitude pendant la semaine aura été de provoquer des incidents à la porte, poussant et bousculant les grévistes, les insultant, essayant de former des mini-meetings de non-grévistes afin de les inciter à forcer les portes pour aller travailler, méprisant carrément les membres du Comité de grève, qui, à la porte, filtrent les entrées pour ne laisser entrer que les grévistes.

Les militants CGT du Siège ont passé toute la semaine à discuter avec les non-grévistes du Siège et à faire courir les bruits les plus fantaisistes sur ce qui se passe dans l'immeuble occupé. C'est ainsi que, selon ces bruits, on ne serait pas plus de cinquante, qu'on aurait cassé des meubles, que ce serait très sale, qu'il y aurait plein d'étudiants, etc.

L'Humanité de mercredi matin prenait très clairement cette position. en disant que l'immeuble Richelieu-Ménars-Grétry avait été occupé par un groupe d'une dizaine de personnes anonymes.

Suite à cet article, les militants de la CGT et du PC se firent violemment prendre à partie par les ocupants et les grévistes. Les grévistes affichant ostensiblement des badges portant : *« gauchiste anonyme ».*

Jeudi matin, les quatre syndicats CGT, CFDT, SNB (CGC) et FO appelaient à un meeting d'information place Boeldieu, qui rassembla plusieurs centaines de grévistes et quelques non-grévistes.

La CGT exposa alors tous ses arguments contre l'occupation et se fit huer copieusement par l'ensemble du personnel présent. Des cris fusaient partout : *« au suivant », « ras-le-bol de la CGT »,* etc.

A Levallois, la CGT a distribué après l'occupation du Siège un tract reprenant le texte d'une lettre à Saint-Geours, constituant de véritables offres de service à la direction :

« La situation qui résulte de l'occupation fait partie du plan que vous avez ourdi pour tenter de briser l'action du personnel. Par avance, notre syndicat dénonce toutes les manœuvres de la même nature qui pourraient avoir lieu à Levallois. Le syndicat CGT du Crédit Lyonnais-Levallois mettra en échec de telles manœuvres ».

En fait, la CGT fut incapable d'empêcher l'occupation de Levallois.

Alors, elle essaya de monter les employés contre les grévistes en déversant sur ces derniers des tombereaux d'insultes et de calomnies.

Si le jeudi elle parlait d'une occupation en ajoutant que celle-ci avait été réalisée avec la complicité de la direction, le vendredi, il n'était plus question que d'un « lock-out » par la direction ; les grévistes, lorsqu'il en était question, servaient tout au plus de paravent à cette opération.

Et, comme les calomnies ne suffisaient pas, la CGT organisa, avec le personnel qu'elle avait pu entraîner à l'union locale, un vote pour ou contre le fait de demander à la direction la levée par tous les moyens du « lock-out ».

Ainsi, la CGT apporta à la direction et par avance la caution d'une partie du personnel à une intervention physique contre les grévistes.

Chez de nombreux syndiqués CGT, l'étonnement le dispute à l'écœurement devant un tel acharnement à dénoncer l'occupation des locaux. Il est vrai que la CGT ne consacre pas le quart de cette énergie à organiser la grève du personnel.

A force de se voir siffler et rejeter par les grévistes, la CGT changera-t-elle de position ? Les paris sont ouverts.

Extrait de la lettre de la CGT au directeur

Monsieur,

Le Syndicat CGT du Crédit Lyonnais Levallois, réuni ce jour, a examiné la situation existant dans l'entreprise.

...Il constate que, par votre intransigeance, par votre refus de négocier sur l'ensemble des problèmes, aussi bien des salaires que des problèmes propres au Crédit Lyonnais, vous portez seul la responsabilité de l'extension du conflit.

Le Syndicat CGT dénonce la complicité de fait qui vous unit à certains groupes gauchistes qui ont décidé d'occuper à quelques-uns, sans l'avis du personnel, les locaux du siège central.

La situation qui en résulte fait partie du plan que vous avez ourdi, pour tenter de repousser encore le moment des négociations et tenter de briser l'action du personnel.

Par avance, notre syndicat dénonce toutes les manœuvres de la même nature qui pourraient avoir lieu à Levallois.

Le syndicat CGT du C.L.L. mettra en échec de telles manœuvres.

Avec l'ensemble du personnel, il continuera à développer l'action sous les formes que celui-ci aura lui-même déterminées en toute démocratie.

Avec le personnel, il vous imposera l'ouverture des négociations et la satisfaction sur l'ensemble des revendications déposées...

Levallois, le 5 mars 1974.

(Ph. Puech-Fotolib)

Le juge donne tort à la direction

La direction, qui est plus prompte à intervenir contre les grévistes qu'à satisfaire nos revendications, a assigné neuf délégués (six CFDT, trois FO) devant les tribunaux, afin d'obtenir l'évacuation par les flics de l'immeuble qu'ils occupent Si ce sont uniquement les délégués CFDT et FO qui étaient poursuivis, c'est parce que la CGT est contre l'occupation, le Syndicat National des Banques se contentant, pour sa part, de la soutenir.

En fait d'expulsion, le juge déclarait : « par l'occupation, il y a voie de fait et entrave à la liberté du travail. Je pourrais demander l'expulsion immédiate ! Mais il y a des antécédents gênants, tels que la SAVIEM, où nous avons ordonné l'expulsion et où rien n'a été fait. Alors pourquoi la demander au Crédit Lyonnais si cela ne doit pas être fait ! De plus, l'occupation peut être considérée comme un moyen de pression sur la direction au même titre que la grève pour l'obliger à négocier ».

Et il imposait à la direction l'ouverture de négociations et une confrontation entre la direction générale et les organisations syndicales, en présence d'un médiateur. L'occupation avait contraint la direction à négocier. On ressortait du tribunal, victorieux sur ce point. Par contre, le représentant de la direction l'était beaucoup moins.

Quand on a annoncé cette nouvelle aux grévistes qui occupent, ce fut le délire, tout le monde applaudissait, certains sautaient de joie, certains nous sautaient au cou. De plus, nous pensions tous à la tête des militants de la CGT le lendemain matin. Le lendemain, c'était l'entrevue avec le médiateur. Etaient présents : Roche, directeur adjoint du Crédit Lyonnais, Desteract, de la direction du Crédit Lyonnais. Le médiateur Thouvenot obligeait la direction à fixer la date de l'ouverture de négociations avec des propositions concrètes, ce qui fut fixé pour le lendemain vendredi 8 mars à 10 heures.

L'après-midi même à 16 heures, nous repassions devant les tribunaux, le juge devant statuer pour ou contre l'expulsion par les flics en fonction de l'attitude de la direction. Au départ, le juge optait pour l'expulsion, considérant que la direction avait entamé des négociations. Puis, grâce aux arguments de l'avocat, le juge acceptait de délibérer à condition que l'immeuble de Levallois soit évacué immédiatement, ce à quoi un responsable CFDT s'empressa de s'engager, sans même attendre d'avoir consulté le personnel. Le juge nous reconvoquait le lundi suivant, à 14 heures, afin de donner ou non l'ordre d'expulsion en fonction des propositions de la direction.

Toujours est-il que nous ne sommes pas décidés à rendre l'immeuble si nous n'obtenons pas satisfaction sur toutes nos revendications.

Correspondant L.O.

LES AGENCES BOYCOTTENT LA C.G.T.

L'assemblée des agences, qui s'est tenue le vendredi 8 mars, à 11 heures, au réfectoire du Siège (comme tous les matins), a rassemblé environ cinq cents personnes.

Deux représentants de la commission Agences du Comité de grève du Siège ont pris la parole pour expliquer le rôle et le fonctionnement de cette commission : à savoir la nécessité pour le personnel, composé dans sa grande majorité de non-syndiqués, d'exprimer lui-même ses revendications et de décider lui-même de la meilleure façon d'organiser sa grève, en participant à la confection de tracts en direction des agences ainsi qu'aux visites qui y sont effectuées par les grévistes eux-mêmes, car les délégués syndicaux sont en nombre bien insuffisant pour couvrir toutes les agences de la région parisienne.

Ils ont appelé l'ensemble des grévistes à venir renforcer cette commission en envoyant un ou plusieurs représentants, afin qu'ils élaborent les nombreuses revendications qui sont propres aux agences et qu'ils popularisent la grève dans les agences qui ne sont pas ou peu informées.

La CGT a ensuite pris la parole pour rappeler sa position. Son représentant a de nouveau expliqué que c'est par agence, majoritairement, que le personnel doit adapter sa participation à la grève, et sous des formes qui lui conviennent : des débrayages, par exemple. Il a également et longuement dénigré l'occupation des locaux décidée par le Comité de grève avec l'appui de la CFDT et de FO, qui, selon lui, n'a été décidée que par une minorité et ne fait en rien avancer les négociations, bien au contraire.

C'est à ce moment que les remous ont commencé dans l'assemblée : un gréviste s'est levé et a crié d'une voix forte que seule l'occupation pouvait maintenant faire plier la direction. Et il a été très applaudi.

La déléguée FO (militante de notre tendance) a ensuite rendu compte de la décision prise la veille par le médiateur nommé par le juge du tribunal des Référés. Elle a ainsi rappelé que seule l'occupation avait enfin contraint la direction à négocier.

Le délégué CGT a ensuite repris la parole, très énervé, pour annoncer qu'il se passait des choses scandaleuses au piquet de grève placé à l'entrée et qui empêchait, paraît-il, les délégués CGT de pénétrer dans l'immeuble.

Très placidement, un gréviste lui a alors demandé comment il se faisait qu'il était là, ce qui a bien fait rire la salle. D'autres l'ont traité de menteur.

Le délégué CGT, de plus en plus énervé, continuait ses élucubrations sur l'occupation qui n'en serait pas une ; il affirmait que seule la CGT était sérieuse et responsable et il accusait les syndicats CFDT et FO d'être des irresponsables. Alors une grande partie de l'assemblée a commencé à le huer et il n'a pas pu continuer à parler.

Plusieurs grévistes ont crié qu'on n'était pas là pour écouter les salades des syndicats, qu'il fallait passer aux choses sérieuses et que cela commençait à bien faire d'entendre sans cesse la CGT conspuer le personnel qui s'est mis dans la grève.

C'est sous les sifflets et les quolibets qu'est sorti le délégué CGT qui avait perdu la superbe et la condescendance qu'il affectait jusque là pour s'adresser aux grévistes.

Le délégué CFDT a pris la parole pour inviter la CGT à se calmer et à venir participer aux piquets de grève, ce qui mettrait fin à ses critiques et réaliserait l'unité du personnel.

Une camarade de Lutte Ouvrière a ensuite proposé de voter pour ratifier la création de la commission Agences du Comité de grève : le personnel s'est prononcé à l'unanimité pour la commission, moins deux voix.

Invités à venir expliquer leur vote négatif, l'un d'eux a dit que ce n'est pas au personnel de décider quoi que ce soit et que seules les organisations syndicales peuvent le faire.

L'assemblée s'est terminée en infligeant une réponse magistrale à la CGT, puisque le vote s'est exprimé dans sa quasi-totalité pour la commission Agences du Comité de grève et que plusieurs agences ont envoyé des représentants se faire inscrire.

Correspondant L.O.

« Occu, occu, occupation ! »

Lundi 4 mars, après avoir décidé en assemblée générale du Siège l'occupation, il nous a fallu la préparer. Après avoir repéré toutes les issues, nous avons discuté des moyens à mettre en œuvre pour les bloquer. Le plus gros problème restait la porte pneumatique de l'entrée Grétry, par où passent les fourgons blindés, cette porte étant commandée de la cabine des gardiens.

A 8 h 30 précises, cinq camarades se présentaient devant la porte pneumatique, deux d'entre eux portant une plaque de marbre bien enveloppée qu'ils déposèrent entre les deux portes. A ce moment-là, une trentaine de camarades arrivèrent et à l'aide de madriers (longs d'environ 80 cm) bloquèrent complètement les portes. Parallèlement, une autre équipe montait dans les étages et bloquait les portes de communication avec les immeubles avoisinants. Au bout de dix minutes, l'immeuble était à nous.

Nous avons alors proposé aux deux gardiens de quitter leur cabine, mais ils avaient reçu des ordres et ne bougèrent pas. Ils occupèrent donc avec nous, à leur corps défendant.

Dans la nuit, un tract fut rédigé, qui fut distribué le lendemain matin aux portes. A part quelques irréductibles, le personnel accueillait la nouvelle de l'occupation avec joie.

A l'intérieur, l'occupation s'organise : pour l'entretien des locaux, pour les gardes, pour la nourriture, la décoration, la revue de presse et la popularisation de l'occupation, des équipes ont été mises sur pied par le Comité de grève. A noter que la sécurité est normalement assurée par les pompiers.

Nous sommes ici chez nous et, si la direction veut récupérer ses locaux, elle devra satisfaire toutes nos revendications, seule condition pour que nous évacuions.

La grande bouffe

Au Siège, dès le premier jour de l'occupation, le gérant du réfectoire (CGT) refusa de pénétrer dans l'immeuble occupé.

Quand on sait qu'au Crédit Lyonnais le réfectoire est géré par le Comité d'établissement, c'est-à-dire entre autres par la CGT, il n'y a rien de surprenant. Il préfère laisser pourrir la viande emmagasinée dans les frigos et des centaines de kilos de pommes de terre et de carottes plutôt que de faire à manger aux grévistes.

Ainsi, depuis une semaine, nous nous organisons nous-mêmes avec les moyens du bord et, bien que nous ne puissions pas disposer de toutes les installations, tout se passe très bien et de couscous en poulet froid et rosbif, nous ne sommes pas encore près de mourir de faim.

Au Siège, ils ont la trouille

Hier, six délégués du personnel (dont certains sont membres du Comité de grève) ont tenté de pénétrer dans le Siège, afin de discuter avec le personnel comme ils en ont le droit.

A peine entrés, ils se trouvaient encadrés par des flics en civil et apostrophés par un représentant de la direction du personnel :

— De quel syndicat êtes-vous ?
— FO.
— Pas question d'entrer.
— CFDT.
— Non plus.
— CGT.
— Nous allons voir.

Il avait sous les yeux une liste de noms de délégués de la CGT qui pouvaient pénétrer dans le Siège.

Après avoir pris nos noms, il téléphonait à la direction du personnel et M. Desteract se déplaçait pour nous confirmer les dires :

— « A situations exceptionnelles, mesures exceptionnelles, vous ne pénétrerez pas dans le Siège. Pour la CGT, seuls certains délégués ont le droit de rentrer dans la mesure où ils ne participent pas à l'occupation de l'immeuble Richelieu - Ménars - Grétry. Si vous voulez aller à l'agence centrale, je vous y accompagnerai individuellement. »

Une fois de plus, la direction se ridiculisait, et montrait aussi sa panique devant l'extension de la grève et l'occupation.

(Ph. L.O.)

AUGMENTER LES SALAIRES

augmentations des salaires égales pour tous

● *PEUGEOT-CARROSSERIE (Sochaux)*

Les prix continuent d'augmenter, les augmentations de salaires données au compte-gouttes ne suffisent pas à les rattraper, notre pouvoir d'achat diminue.

Certains mensuels collaborateurs le reconnaissent (voir les affiches de la CGC), les 2 % suffiront tout juste à payer l'augmentation de l'essence pour ceux qui possèdent une voiture, à condition de ne pas trop rouler.

Tous ces commentaires ne feront pas progresser nos salaires d'un centime. Et ce ne sont pas les trompettistes de la concertation « CFT » qui les feront progresser davantage.

Actuellement le PC lance une campagne d'augmentation de 20 F par jour, ce qui ferait 400 F par mois, soit à peu près 27 % pour un salaire de 1.500 F par mois. Cela n'est pas exagéré, les travailleurs peuvent s'unir et se mobiliser sur cette revendication.

Toutefois, pour la voir aboutir, il faudra se battre, ne pas attendre chacun dans son coin que cela leur tombe tout rôti dans les poches.

Ainsi, après plusieurs jours de grève, nos camarades du secteur bananier à la Martinique ont obtenu une augmentation de 27 %, ce qui correspondrait ici à 400 F pour un OS.

Organisons-nous pour faire aboutir une telle augmentation, et exiger l'échelle mobile pour garantie.

A BAS LES CADENCES A BAS LES HEURES SUPPLÉMENTAIRES

ne nous laissons pas faire

● *RNUR (Billancourt)*

La semaine dernière, un travailleur du Périph-Classique de la DIP a eu droit à un « entretien » avec le chef de service. Motif : il a refusé de travailler simultanément sur deux machines différentes.

Le « zèle » présent du chef de service effacerait-il tout ce qu'il a pu dire dans le passé, même récent ?

En effet, naguère, celui-ci déclarait à qui voulait bien l'entendre que s'il nous demandait quelquefois de faire tourner deux machines à la fois, ce n'était que très provisoirement, que cela n'avait pour but que d'écluser un peu de travail qui s'amoncelait et non de créer un précédent. Et qu'on pouvait lui faire confiance : il n'était pas comme ces chefs qui s'appuient sur un précédent

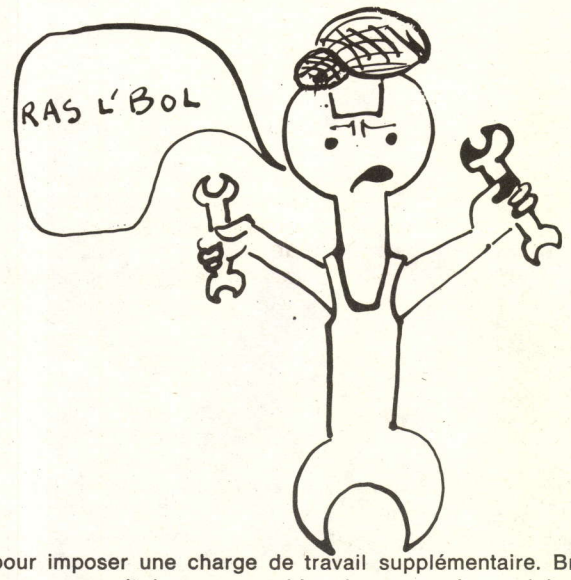

pour imposer une charge de travail supplémentaire. Bref, que ce serait le ramener bien bas que de vouloir lui attribuer de telles méthodes.

Malheureusement, tout cela c'est du passé. Ce fait le démontre. Depuis, il a eu le temps de changer sa chemise et, avec elle, le peu d'idées qu'il avait.

Les intentions de la direction sont claires : augmenter le rendement en tentant d'en venir à un opérateur pour deux machines. Toute la question est de savoir si nous allons accepter sans réagir de voir nos conditions de travail empirer. D'ailleurs, si la maîtrise n'a pas encore demandé à tous les opérateurs, il y a gros à parier qu'elle le fera bientôt ; et, comme ceux d'entre nous qui acceptent renforcent, qu'ils le veuillent ou non, la position de la maîtrise, c'est à l'ensemble des opérateurs de s'opposer à ce surcroît de travail qui est loin d'être accepté par tous.

INSÉCURITÉ PERMANENTE

c'est avant l'accident qu'il faut agir !

● *CREUSOT-LOIRE (Le Creusot)*

Au chantier de soudure, à la fonderie, chaque fois que nous employons un certain type de baguettes de soudure, nous avons des malaises : maux de tête, saignements de nez, vomissements...

Qu'a fait la direction ? Elle s'est contentée de répertorier les cas et de mener une enquête, dont nous ignorons les conclusions.

De toute façon, quelles que soient ces conclusions, et là-dessus nous ne nous faisons aucune illusion, une chose est certaine : notre santé est mise en danger.

Il ne suffit plus à la direction de nous faire travailler dans la poussière et la chaleur ; pour des questions de rentabilité, elle nous fait travailler avec des matériaux toxiques. Attendra-t-elle qu'il y ait des cas d'intoxication plus graves avant de prendre les mesures de sécurité qui s'imposent ?

Et nous ? Allons-nous attendre que l'un d'entre nous soit gravement atteint avant de réagir ?

une négligence qui aurait pu nous coûter cher

● *THOMSON-CSF (Levallois)*

La semaine dernière, à l'atelier de peinture, un fenwick s'est mis en route alors que personne ne le commandait. Le véhicule a enfoncé une armoire quelques mètres plus loin. Heureusement, aucun travailleur ne se trouvait devant à ce moment-là.

Cette fois-ci la direction ne peut pas faire retomber la responsabilité sur le dos d'un travailleur, puisque personne ne se trouvait aux commandes. De plus, l'expertise de l'engin a démontré que certaines pièces étaient défectueuses faute d'entretien. C'est bien la direction qui est responsable, elle ne s'est pas préoccupée des dangers de faire circuler un fenwick sans le réviser.

La direction est capable de trouver des millions pour transformer un service comme la Microélectronique, mais pas un sou pour l'entretien d'un fenwick.

pas de surcroît de travail, pas de travaux dangereux !

● *TRAILOR (Lunéville)*

Aux Métalliques, la direction a supprimé le pontonnier du secteur Bennes aux heures d'équipe et elle demande aux camarades d'équipe de conduire le pont roulant.

Ainsi, elle voudrait nous faire faire du travail supplémentaire, comme si nous n'en avions pas assez comme cela !

Sans compter que c'est dangereux et absolument illégal ; tout le monde n'est pas habitué à ce travail. Alors, qu'arrivera-t-il s'il y a un accident ? La direction invoquera-t-elle la fatalité ou une faute de manœuvre ?

Nous ne devons pas accepter de faire des travaux supplémentaires, surtout lorsqu'ils présentent un danger. Il faut que la direction embauche du personnel qualifié.

le grand Carroussel

● *CITROEN (Paris XV°)*

Le jeudi 7 février, il y a eu une panne sur le carroussel de soudure des coques de DS, au Ferrage N.

Pour aller plus vite à dépanner, la maîtrise a fait venir un clark pour débloquer la chaîne. Ce qui, en fin de compte, n'a fait qu'aggraver la panne. Celle-ci donc a duré près de cinq heures.

Pendant ce temps-là, bien entendu, la production ne sortait pas.

On aurait pu penser que cela ne gênerait pas la direction, puisqu'elle parle de surproduction, et qu'au nom de cette dernière, elle nous a fait chômer deux jours, dont ce lundi.

Mais ce jeudi soir, la direction a fait rester les travailleurs du Carroussel jusqu'à 1 h 30 du matin pour... récupérer la production perdue !

Alors là, il faudrait que Citroën accorde ses violons. D'un côté elle nous dit qu'il y a surproduction, de l'autre elle n'hésite pas à rallonger à sa guise nos horaires déjà bien trop longs.

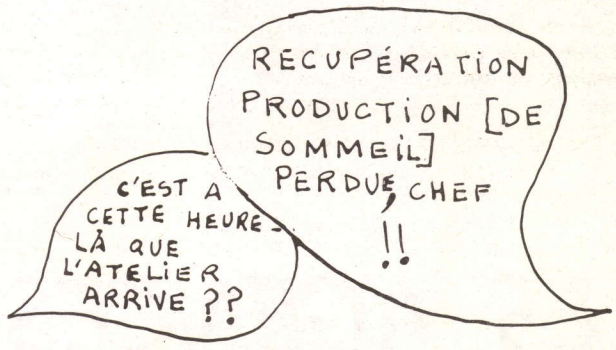

La direction a l'air de nous prendre pour des imbéciles, eh bien, nous, nous n'apprécions pas ce genre de musique.

CONDITIONS DE TRAVAIL

libre choix

● *RNUR-BUREAUX (Billancourt)*

Ces derniers temps, la direction a embauché des dactylos. Non seulement elle les a mises au coefficient le plus bas (160), mais de plus elle met la plupart d'entre elles dans la classification d'opératrice dactylographe sur machine d'enregistrement.

Car le travail qu'elle demande à ces « opératrices » nécessite une formation sur des machines IBM connectées à une console, et dont l'utilisation pendant plusieurs heures nécessite une tension nerveuse très forte.

Mais ce qui est inadmissible, c'est que l'on oblige certaines dactylos à travailler sur ce type de matériel alors qu'elles ne le veulent pas. Et qu'en plus, lorsqu'elles demandent une mutation, elle est refusée pratiquement systématiquement.

Alors que la Régie manque de dactylos, elle préfère encore que celles-ci donnent leur démission plutôt que de satisfaire à une demande de mutation. Car enfin, les dactylos qui ne veulent pas travailler sur ces nouvelles machines ont des raisons. Si la direction veut trouver des volontaires, c'est facile, elle laisse à chacune le choix de travailler dessus le temps qu'elle veut. Nous ne voulons pas, à juste titre, nous abrutir à longueur de journée sur ces nouvelles machines. Et les demandes de mutation doivent être acceptées.

ÉCONOMIES SUR NOTRE DOS

un marché de dupes

● *PORT DE MARSEILLE*

Dans certaines compagnies, lorsqu'il nous arrive un accident qui n'est pas « jugé » trop grave, on vient nous chercher pour nous mener aux soins. Et là, on s'entend proposer par l'accompagnateur le marché suivant : « si cela ne te fait pas trop mal, la compagnie te payera trois jours et tu resteras à la maison ».

Dans ce marché, nous risquons d'être perdants et de beaucoup.

Si le coup que l'on a reçu est beaucoup plus grave que ce qu'il paraît et si l'on ressent les effets beaucoup plus tard, à ce moment il sera d'autant plus difficile de prouver que c'est un accident de travail qui en est la cause.

D'autre part, avec ce système, le grand gagnant c'est la compagnie qui ne déclare pas l'accident et qui ne risque pas de voir ses cotisations de la Sécurité sociale augmenter.

Si ces accidents arrivent, ce n'est pas par hasard, c'est qu'on travaille souvent à la limite de la sécurité. Nous sommes sur les quais pour gagner notre vie et non pour la perdre.

Alors ce n'est pas à nous d'aider certaines compagnies à faire passer « à l'as » les accidents. Ce n'est pas à nous de nous faire les complices de ces combines qui se retournent contre nous.

Ericsson (Colombes)

Sécurité, connais pas !

Chez Ericsson, à Colombes, un accident a été évité de justesse. Dans un atelier, fonctionnait une machine à souder les circuits imprimés, sans qu'aient été prises les élémentaires mesures de sécurité nécessaires.

C'est ainsi qu'un bain d'étain en fusion a débordé... Heureusement qu'à ce moment personne ne travaillait à côté. Immédiatement alertée par les ouvrières, la CFDT est intervenue pour mettre à l'abri, au local syndical, la plaque d'étain qui avait débordé et s'était solidifiée (environ une vingtaine de kilos), afin de la montrer à l'inspecteur du Travail.

La mise à l'abri de la plaque d'étain devait être le lendemain l'occasion d'un savoureux dialogue téléphonique entre la direction de l'hygiène et deux délégués.

Les délégués : « **Comptez-vous arrêter la machine tant qu'il n'y aura pas de sécurité ?** »

La direction : « **Rendez-nous l'étain.** »

Les délégués : « **Arrêtez la machine.** »

La direction : « **Rendez-nous l'étain.** »

Les délégués : « **Dans ces conditions, on le garde.** »

La plaque d'étain fut finalement rendue au moment de la visite de l'inspecteur du Travail.

A la suite de cette visite, il fut décidé d'installer des tôles de protection sur la machine et une hotte d'aspiration supplémentaire.

Correspondant L.O.

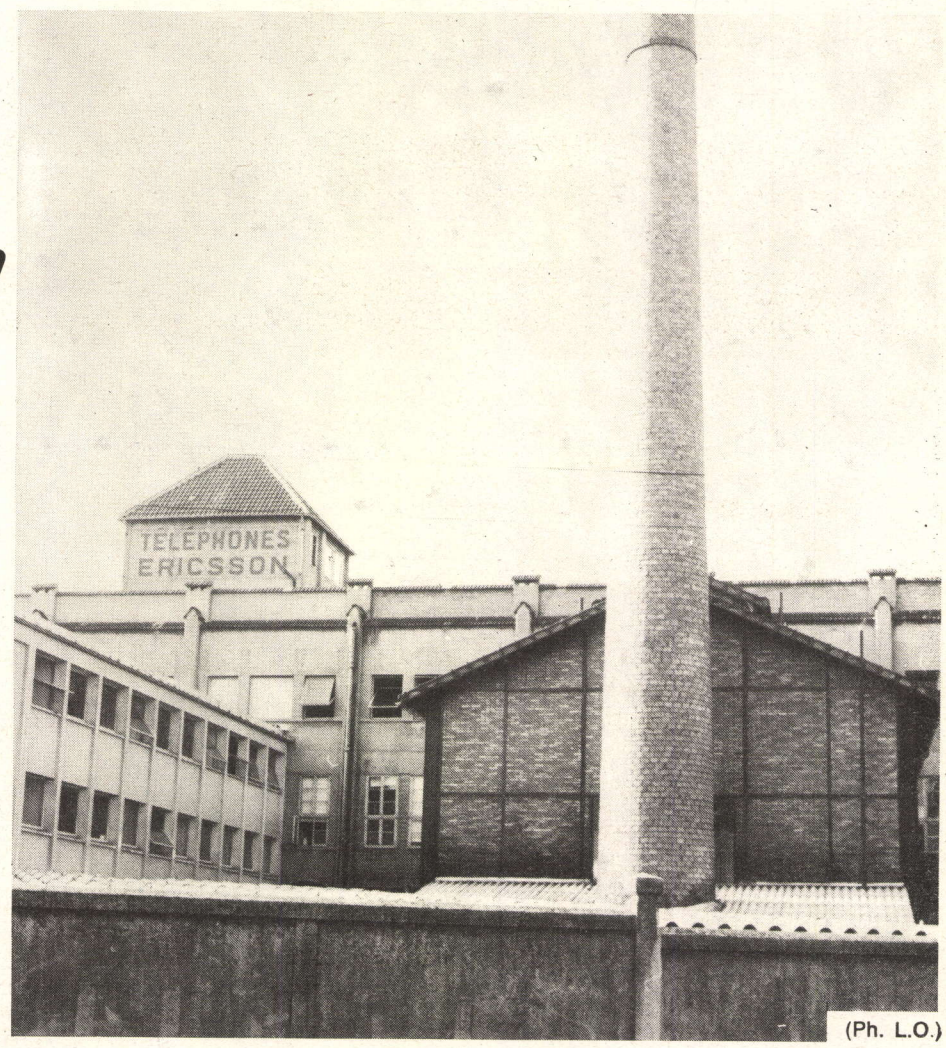

(Ph. L.O.)

Sacilor (Gandrange)

Le profit fait une nouvelle victime

Mercredi 27 février, au transport ferroviaire à Sacilor, un chef de manœuvre, qui faisait office d'accrocheur, est passé sous un wagon.

Ce genre d'accident est devenu chose courante à Sacilor. Il ne se passe pas de mois sans qu'un travailleur paye d'une mutilation, voire de sa vie, les profits de la société. Il y a quelques mois, un travailleur avait été écrasé au fond d'une fosse, sous le poids d'une poche à fonte de deux cent dix tonnes. La direction a osé en rejeter la responsabilité sur la victime en invoquant que cette dernière serait descendue dans la fosse pour chercher son casque tombé dedans, au mépris des consignes de sécurité. Il paraît beaucoup plus probable qu'il a glissé ; une simple rambarde de sécurité aurait suffi à empêcher cet accident.

Quant au camarade mort la semaine dernière, la direction prétend qu'il n'avait pas à faire le travail d'accrocheur, étant chef de manœuvre, et là encore, elle dégage sa responsabilité. Comme si, les conditions de travail et l'absence de sécurité étant ce qu'elles sont, un accrocheur faisant régulièrement ce travail n'encourait pas le risque de se faire tuer de la même manière. Et, de toute façon, si les manœuvres qui devraient être effectuées par deux accrocheurs et un chef de manœuvre ne l'ont pas été ce jour-là, c'est en raison du manque de personnel. La plupart du temps, les équipes ne sont pas complètes, et c'était le cas ce jour-là. Pour remplacer l'accrocheur qui manquait, le chef de manœuvre a accroché lui-même les wagons, ce qui est devenu une pratique courante. Car les consignes de sécurité existent bien sur le papier, mais elles sont rendues inapplicables par la direction qui se refuse à embaucher le personnel nécessaire et préfère sacrifier notre vie à ses sacro-saints profits.

Aussitôt après l'accident, les camarades de ce travailleur ont débrayé, envoyant une délégation à la direction pour exiger des explications. Celle-ci a répondu que seul le travailleur était responsable, n'ayant pas respecté les consignes de sécurité. Les deux équipes suivantes ont fait une heure de grève pour protester.

Ainsi, la direction non seulement est incapable d'assurer une production dans des conditions correctes, mais encore elle affiche ouvertement son mépris pour la vie des travailleurs.

Correspondant L.O.

Renault (Billancourt)

L'INCENDIE DES BARGES

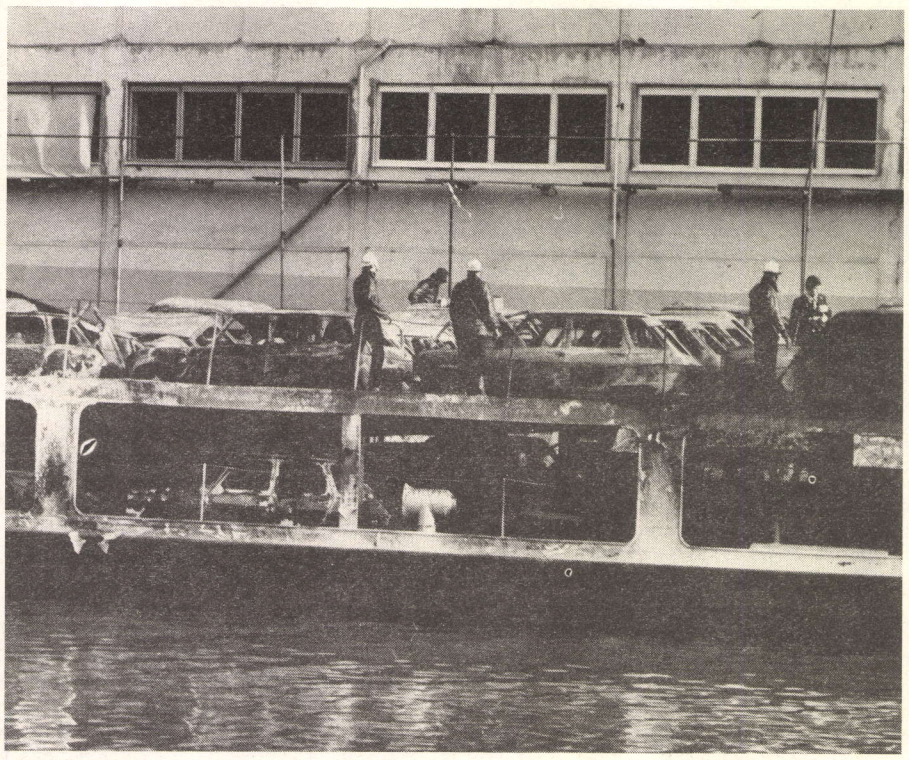

Le 1er mars, une barge a été incendiée près de l'Ile Seguin, et cet acte a été revendiqué par une « Brigade Pierre Overney », qui aurait voulu ainsi rappeler l'assassinat de celui-ci en février 1972 par un homme de main de la Régie, Tramoni.

Nous publions ci-dessous un extrait du bulletin **Lutte Ouvrière** de Renault-Billancourt, donnant la position de nos camarades de l'usine sur ce geste.

Un groupe s'intitulant « Brigade Pierre Overney » aurait revendiqué l'incendie d'une barge dans l'Ile Seguin, incendie qui aurait détruit cent cinquante véhicules.

Nous n'avons pas les moyens de savoir, comme dans tous les cas semblables, si cet incendie est un geste politique.

Si tel est le cas, cet acte ne fait en rien avancer la cause des travailleurs.

Mais deux ans après l'assassinat de Pierre Overney, que ses camarades aient trouvé ce moyen, même s'il est discutable, de rafraîchir la mémoire de Dreyfus et de sa volante, nous ne pouvons le condamner.

En effet, depuis deux ans, la direction, loin de renoncer à ses méthodes, a justifié le meurtre d'Overney au procès et a renforcé sa volante dans l'usine tout en continuant à faire une chasse implacable à tous les travailleurs combatifs qui tentent de s'opposer à son exploitation.

USINOR DUNKERQUE

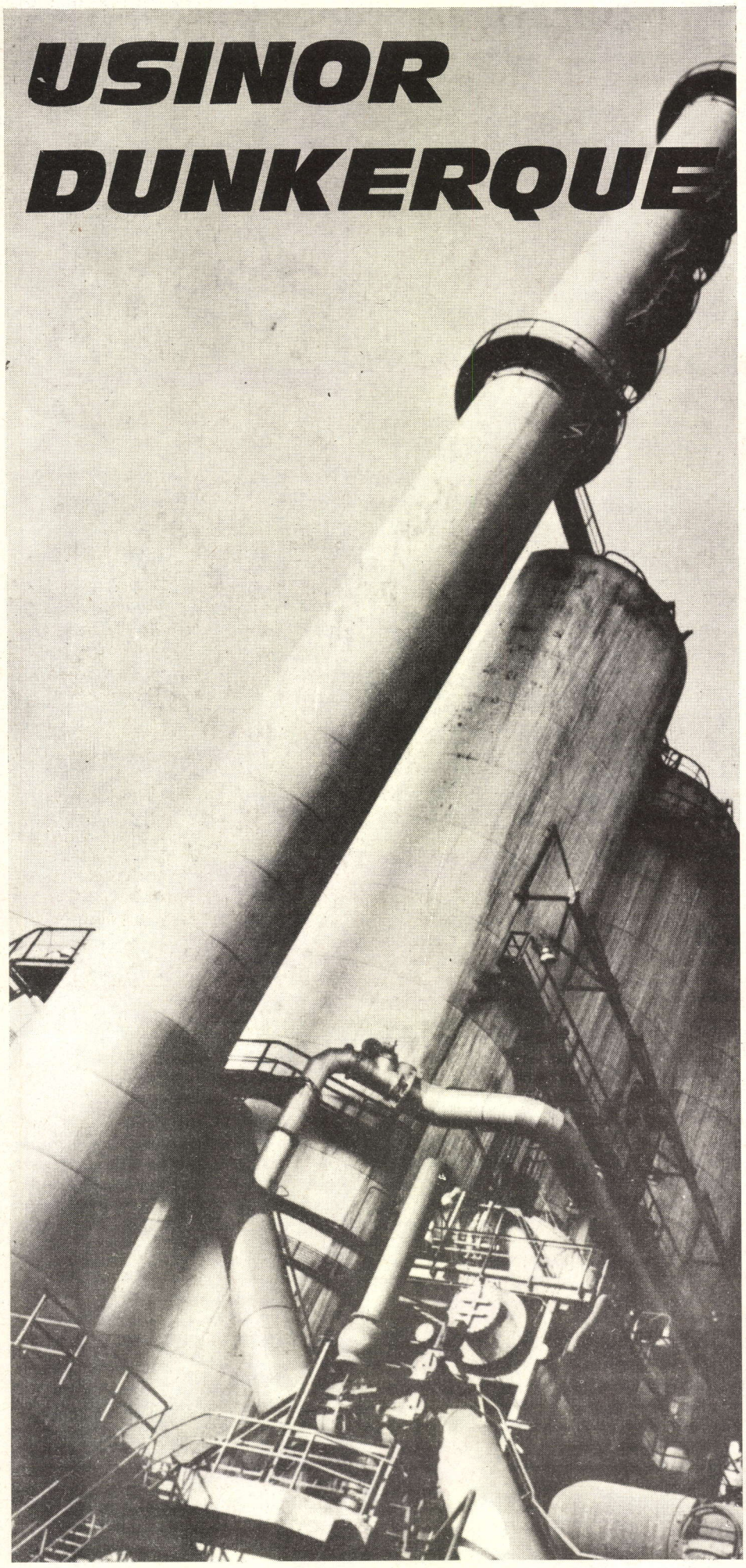

● Les conditions de travail

Il faut vraiment n'avoir jamais mis les pieds dans l'entreprise pour s'interroger, comme le fait Le Monde, **sur** « ce qui empoisonne le climat dans cette jeune sidérurgie dunkerquoise ». **En effet, ce ne sont pas les motifs de mécontentement qui manquent à Usinor :**

Si les travailleurs « postés » (en 4 x 8) ne font « que » 168 heures sur un mois de trente jours, le fonctionnement des équipes les condamne à travailler sept jours de suite, soit 56 heures et cela trois fois par mois, chaque période de 56 heures étant suivie d'un repos de deux jours, le cycle s'achevant sur un « grand » repos de trois jours. Bien entendu, au cours du cycle, le travailleur aura fait les trois postes, après-midi, matin et nuit. Pas la peine d'envisager, dans ces conditions, d'avoir une quelconque vie de famille et cela d'autant moins que les repos tombent n'importe quels jours de la semaine. Week-end et fêtes sont inconnus.

Face à cela, les travailleurs réclament une réduction d'horaire et un aménagement des équipes tel qu'il leur permette de disposer un peu de leurs week-ends. Pratiquement, la solution se trouverait dans la mise en place d'une cinquème équipe.

Comme partout, la question des salaires passe au premier plan face à la hausse continue des prix. Les revendications portent sur une prime de 200 F mensuels, une prime de bilan de 1.000 F (Usinor est un trust qui se porte bien) et le treizième mois. Usinor a eu, au début, la réputation de « bien payer », mais il y a beau temps que ce n'est plus le cas et un travailleur en équipe ne gagne guère plus de 1.600 F par mois.

L'usine qui se veut l'une des plus modernes d'Europe est bien loin d'apporter aux travailleurs ce qu'ils pourraient attendre d'une telle prétention ! Il ne se passe pas de semaine sans qu'un accident ait lieu et s'ils ne sont pas plus souvent catastrophiques, cela est uniquement dû à la vigilance des travailleurs qui, en permanence, vivent sur leurs gardes. Ainsi, depuis le début de l'année, aux Aciéries, à trois reprises au moins, des poches contenant la fonte en fusion se sont percées et le métal s'est écoulé ! Récemment encore, un convertisseur contenant plusieurs mètres cubes de métal en fusion s'est perforé et s'est déversé dans l'atelier. Et ce ne sont là que quelques exemples !

La sécurité ? Connais pas ! Le dialogue suivant est tiré d'un compte rendu du CHS fait par la CGT.

CHS : « Monsieur, êtes-vous conscient d'être en désaccord avec les règles d'hygiène et de sécurité dans votre service ? » **(Aciérie 2.)**

M. Fade (responsable du service) : « Oui ».

CHS : « Qu'allez-vous faire pour y remédier ? »

M. Fade : « Je ne peux rien faire. »

Voilà qui en dit plus que de longs discours : les poches de fonte s'ouvrent, les convertisseurs se déversent et la direction « n'y peut rien » !

Correspondant L.O.

● Un directeur qui n'a pas fini d'en voir

Depuis quelques mois, un nouveau didecteur a été nommé à Usinor-Dunkerque, un certain Callewaert, qui se donne la réputation d'avoir maté Usinor-Denain et qui croit peut-être que cela va nous impressionner. Depuis qu'il est là, sa seule réponse à toutes les revendications est non... **quand les travailleurs arrivent à lui mettre la main dessus !**

Ce sont les méthodes de ce monsieur qui ont mis le feu aux poudres. Après que, à plusieurs reprises, les délégués eurent trouvé porte close, les syndicats organisèrent une délégation le 19 février avec sept cents travailleurs : il n'était pas là. Plusieurs dizaines d'ouvriers attendirent toute la journée en pure perte.

Le 21, ceux du train à bande vont le voir : M. Callewaert s'enfuit et ne reçoit personne ; aussi, le 25, tous les travailleurs étaient invités à venir voir ce directeur introuvable, lors de la réunion du CE à laquelle il était bien obligé d'assister. A 10 h 30, ce sont plusieurs centaines d'ouvriers qui se retrouvent aux grands bureaux pour demander des comptes à la direction. Mais M. Callewaert se veut un dur ; « il ne négocie pas sous la contrainte » ! Du côté des travailleurs, on s'installe, sandwiches, canettes de bière et jeux de cartes font leur apparition. Chaque nouvelle équipe vient grossir la masse des occupants et, au cours de la journée, la paralysie gagne toute l'entreprise. Dans la soirée, tout est arrêté mais le directeur refuse toujours quelque concession que ce soit. Vers 4 h 30 du matin, après que le directeur eut pu conférer avec le commissaire de police, les CRS investissent les bureaux, par l'escalier de service, et le kidnappent littéralement ainsi que son adjoint.

Face à une telle provocation, la réaction des syndicats sera timorée, c'est le moins que l'on puisse dire ! le tract CGT de protestation s'achève sur cette phrase : « La CGT attend, elle, derrière la table de négociation, calmement, sans autre arme que le bon droit des travailleurs » ! **Et aucune action n'est proposée.**

Le lendemain, mardi 26, les débrayages tournants continuèrent dans certains secteurs, mais de plus en plus de travailleurs sont conscients que cette forme d'action ne suffira pas pour rabattre le caquet de Callewaert et que, à un moment ou à un autre, il faudra entamer l'épreuve de force avec ce nouveau Popeye de la chiourme qu'est le directeur.

Correspondant L.O.

Peugeot (Sochaux)

LA C.F.T. MARCHANDE DE TAPIS

DEPUIS plusieurs mois, de nombreux travailleurs turcs sont arrivés à Sochaux. Evidemment, la direction Peugeot et ses acolytes du SIAP-CFT s'empressent de tenter de mettre de leur côté ces camarades, en utilisant la propagande démagogique et les pressions qui ont rendu ce syndicat célèbre.

La traduction de la prose qu'il distribue aux Turcs donne ceci, par exemple, dans le dernier numéro de leur feuille de choux : **La voix des travailleurs libres** (sic) **:**

« Comme vous avez pu remarquer, les lieux de prière ont été recouverts de tapis. C'est un cadeau du SIAP. Le SIAP est conscient qu'il vous est difficile de continuer en France les coutumes turques. A cause de cela, il fait un effort pour vous rendre la vie en France plus facile. Les autres syndicats ne font que de la politique et essaient de vous utiliser contre la direction et contre le gouvernement. Ayez confiance dans le syndicat SIAP, car c'est lui qui peut vous protéger sans que vous fassiez de la politique. »

Ou, dans un autre article sur la crise économique et ses dures conséquences pour tous :

« Le SIAP a fait une grande pression sur l'administration de l'usine pour obtenir le non-licenciement des ouvriers étrangers. En même temps, le SIAP a obtenu l'accord de la direction pour qu'elle mette de l'argent de côté au cas où il y aurait du chômage, afin de pouvoir le distribuer aux ouvriers étrangers. La direction a bien voulu accepter ceci et nous a précisé que s'il y avait une raison quelconque d'arrêt de travail, elle était prête à verser une grande partie des salaires pour garantir l'envoi d'argent dans votre pays. Mais nous souhaitons qu'elle puisse donner du travail à tout le monde. »

Bien entendu, ce torchon ne raconte pas comment des travailleurs turcs, auxquels Peugeot avait fait de belles promesses pour qu'ils viennent travailler à Sochaux, n'ont pas été embauchés et ont dû rester au pays. Pas un mot non plus sur les licenciements déguisés de centaines de travailleurs yougoslaves qui ont eu lieu dernièrement. Rien encore sur les travailleurs qui, rentrant du service militaire ou de longue maladie, n'ont pas été réembauchés.

Mais les travailleurs émigrés ne mettent généralement pas longtemps pour se rendre compte de ce qu'est la CFT...

SOUVENIRS D'UN PERRUQUIER

Giovanni Germanetto

VINGT CINQ ANNEES DE LUTTE D'UN REVOLUTIONNAIRE ITALIEN

RÉSUMÉ

Les Souvenirs d'un perruquier, **édités pour la première fois en 1930, relatent la vie de l'auteur, militant socialiste du début du siècle, qui contribua à la naissance du Parti Communiste d'Italie.**

Infirme d'une jambe, Germanetto doit se résigner à la carrière de barbier. Mais c'est dans cette boutique de coiffeur qu'il assiste à de vives discussions politiques et se range d'emblée du côté socialiste. Il devient propagandiste des jeunesses socialistes dans les villages de la région.

Après quelques déboires avec la police, Germanetto trouve du travail à Turin. Les coiffeurs sont très peu organisés et notre militant socialiste entreprend de se faire respecter par la clientèle. Il réussit finalement à monter une union professionnelle des coiffeurs qui organise la grève. Elle est en partie victorieuse. N'ayant plus de travail à Turin, Germanetto trouve une place chez un coiffeur clérical de Fossano. Très vite la boutique se transforme en un véritable club politique. Germanetto et quelques ouvriers qui l'ont rejoint fondent une section socialiste qui décide d'organiser des meetings dans les villages voisins.

La Première Guerre mondiale éclate bientôt.

Tandis que Germanetto milite dans les rangs du PSI, les mouvements ouvriers se développent. C'est ainsi qu'il assiste au soulèvement de Turin.

Puis il participe au Congrès du Parti Socialiste à Florence, où il se rend compte des faiblesses de ce parti.

C'est alors qu'éclate la révolution russe qui, d'emblée, attire la sympathie des travailleurs. Quelque temps plus tard, l'armistice est enfin signé. Mais si les affres de la guerre s'éloignent, le combat pour la libération sociale, lui, restait encore à mener.

Germanetto se rend de village en village défendre les idées du Parti Socialiste. Partout, l'espoir, la volonté d'en finir avec la misère et l'exploitation se fait jour.

A Turin, se fonde l'Ordine Nuovo **ayant pour rédacteurs Gramsci, Togliatti, Tasca. D'emblée, le groupe, exprimant la combativité ouvrière montante, se heurte à la bureaucratie syndicale et politique du PSI.**

Dès avril 1920, nombre de mouvements préludent à la vague de grèves avec occupation d'usines qui, dès août, va déferler sur toute l'Italie.

Après que le Parti Socialiste eut bradé le mouvement et laissé la réaction reprendre espoir et organiser ses bandes fascistes, les révolutionnaires italiens se séparent, à Livourne, en 1921, des réformistes et fondent le Parti Communiste d'Italie, section de la III^e^ Internationale. Germanetto est secrétaire de la fédération de Coni et, à ce titre, mène la lutte contre les fascistes et la police qui les couvre.

(26)

Dès que les gardiens furent sortis, on se rassembla de nouveau autour de l'hercule.

— Maintenant, tu peux continuer, Tiburce (1).

— Tiburce ? fit le colosse avec un sourire triste. Tu as deviné : c'est ainsi que les fascistes m'avaient surnommé. Quelle chasse ils m'ont donnée par toute la Toscane ! J'ai appris ensuite par les journaux qu'ils avaient incendié ma maison et arrêté mon père et mes deux frères cadets, deux gamins. Ma mère est morte...

Il s'arrêta un moment et but un verre d'eau.

— Mais notre jour viendra, n'est-ce pas ? reprit-il en s'adressant à moi. Oui, j'en suis sûr, il viendra. Et alors nous règlerons nos comptes.

« Je quittai la Toscane, me dirigeant vers la frontière. Les camarades m'aidaient. J'arrivai ainsi à Trieste. Je devais m'enfuir d'Italie, car j'avais tué un fasciste et ma tête était mise à prix... comme celle de Tiburce.

« Un soir, à Trieste, j'entrai dans une auberge pour m'y restaurer. Comme toujours, des discussions entre fascistes et antifascistes. Je me taisais comme on me l'avait ordonné, car il me fallait passer la frontière. Pour échapper à la tentation, je me dépêchais de finir mon repas. Soudain, une bande de fascistes armés de gourdins fit irruption dans la salle, se rua sur un ouvrier qui mangeait tranquillement en lisant le **Lavoratore** et se mit à le rouer de coups. Mon sang ne fit qu'un tour : j'oubliais les instructions qu'on m'avait données, je saisis ce qui me tomba sous la main, et pan ! sur eux. J'en étendis trois par terre. Un coup de feu partit. Je tirai aussi pour me frayer un passage et je réussis à sortir de l'auberge. mais, une fois dans la rue, je reçus une balle dans la jambe. Comme je ne pouvais plus guère marcher, je m'arrêtai et je leur fis face. Ils s'arrêtèrent aussi. Je leur criai : Chiens, approchez donc, si vous n'êtes pas des capons. Ils étaient deux — les autres étaient restés dans l'auberge — et ils reculèrent, les lâches ! Ils se mirent à tirer en l'air pour alerter les leurs. Alentour, pas une âme. Les fenêtres et les portes des maisons étaient fermées. Nulle part où se réfugier. Aux coups de feu arrivèrent deux carabiniers. Je m'adossai au mur, résolu à vendre chèrement ma peau. Enhardis, les fascistes recommencèrent à tirer en criant : « Arrêtez-le ! C'est un communiste ! » Je tirai à mon tour et j'en abattis un. Mais ils m'atteignirent aussi et je tombai... Pourtant je continuai à me défendre. Mais d'autres fascistes vinrent à la rescousse et... me voilà ici. »

Il se tut. Un silence profond régnait dans l'immense salle. Puis Tiburce reprit :

— Un des fascistes était mort ; d'autres étaient blessés. Maintenant on m'expédie à Massa, où je serai jugé pour le premier que j'ai tué ; ensuite, on m'enverra à Trieste pour l'autre. Je me fiche de leur justice. Je sais bien que si je comparaissais devant un tribunal de camarades, d'ouvriers, on ne me reconnaîtrait pas coupable.

Il avait fini. Silencieux, les détenus regagnèrent lentement leurs châlits. Tiburce changea de place avec un de mes voisins, et nous causâmes toute la nuit.

Quelques jours plus tard nous nous séparâmes. Il devait aller à Massa, tandis qu'on nous dirigeait sur Ancône. Nous nous embrassâmes fraternellement.

De nouveau les formalités du départ, le fourgon, le wagon cellulaire.

Dans le fourgon, le détenu qui est à côté de moi me cligne de l'œil d'un air malin et, me montrant un paquet qu'il porte sous l'aisselle, me communique avec une satisfaction visible :

— Je l'ai quand même chipée. Des couvertures comme à Bologne, on n'en trouvera plus. Hein, c'est du travail ! Personne n'y a rien vu.

— A quoi bon cette couverture ? dis-je.

— Comment, à quoi bon ! Avec ça je ferai des pantoufles pour les détenus qui disposeront de vin et de cigarettes... Sept ans, c'est long à tirer ; il faut bien se débrouiller, ajouta-t-il en riant.

Après la salle spacieuse de Bologne, celle d'Ancône nous parut affreusement misérable. Pas moyen de se retourner, une saleté repoussante, de la vermine à ramasser à la pelle. Dans un coin, une voix dolente, monotone répète sans fin des prières :

Ave Maria, gratia plena, Dominus tecum...

— Zut à toi et à ta Marie pleine de grâce ! Si tu ne t'arrêtes pas, je te coiffe du baquet à ordures, crie un détenu irrité.

— Pourquoi est-ce que je ne prierais pas ? Toi aussi, tu devrais faire ta prière, tu y trouverais une consolation ; nous sommes tous des pécheurs, répond la voix dolente dans l'obscurité.

— Possible que tu sois un pécheur, mais moi je suis un voleur, réplique fièrement l'autre. Oui, un voleur, et je n'en ai pas honte. Je vole, mais je vole ceux qui en ont trop. Tant qu'il y aura des gens qui ne travaillent pas et qui ont de l'argent, des maisons, des autos et qui se baladent à la mer et à la montagne, je ne travaillerai pas non plus, je volerai, et je t'emmielle toi et ta Sainte Vierge ! Si tout va bien, à nous la belle vie, les bons hôtels, les dîners fins et les jolies poules ; si ça va mal : le pain sec, les patates, la prison. Voilà comme je suis, moi ! Et toi qui pries, qu'est-ce que tu as donc fait pour être ici, enfant de putain ?

— Je me suis déjà repenti de mes péchés... J'expie en silence.

— Si encore c'était en silence ! Mais tu pries à haute voix. Pourquoi ne veux-tu pas dire ce qui t'a amené ici ? Allons, raconte, sans ça je vais croire que tu es un **mouton.**

— Parfaitement ! Qu'il parle ! crièrent plusieurs autres détenus, intéressés par la dispute.

Mais le « pécheur » garda le silence.

— Allons, allons, vieux mouchard ! insista le voleur.

— Je n'ai jamais été un mouchard, vous pouvez le demander à Gigetto. Nous avons été deux ans ensemble à Saluzzo, et il sait bien que je ne moucharde pas.

— C'est vrai, messieurs, confirma Gigetto.

— Tu es de mèche avec lui, répliqua le voleur. Comment cela se fait-il : vous avez été deux ans ensemble, et tu ne sais pas pourquoi il est en tôle ?

— Pardon, répondit Gigetto, je le sais, seulement je lui ai promis le silence. Mais comme je suis un gentleman et que je connais les règles qui président aux relations entre gentlemen, je dirai à l'honorable assemblée ce qui en est si Pasquale s'y refuse.

— Et moi qui viens encore de t'acheter deux paquets de cigarettes ! fit le vieux d'une voix pleurarde.

— Si tu ne veux pas qu'il le dise, dis-le toi-même, vieille taupe. Sinon la parole est à Gigetto, qui doit se réhabiliter, prononça sévèrement le voleur.

Quelques instants de silence. Puis Gigetto se leva et, se tournant vers le coin où était couché le vieux, déclara :

— Pasquale, je dois parler, pour mon honneur.

FEUILLETON

Ainsi donc cet homme — et il désigna le vieillard — a commis un des crimes les plus ignobles qu'on puisse imaginer. Il a violé sa nièce, une enfant de huit ans...

— C'est elle-même qui l'a voulu, interrompit Pasquale ; elle...

Une bordée d'injures et de rires couvrit sa voix.

— Voilà donc pourquoi tu ne voulais pas parler, vieux cochon ! Et tu as encore le toupet de prier ! J'invite l'honorable assemblée à déclarer cet homme hors la loi. Que ceux qui ne sont pas de cet avis le disent !

Pas une voix ne s'éleva en faveur de Pasquale.

— Maintenant, dit le voleur, si je t'entends encore, vieux saligaud, je t'arrange de la belle façon. Tu n'as pas honte d'insulter encore ta victime en priant Dieu !...

A la promenade une surprise agréable m'attendait. Je marchais, accouplé à un spécialiste du vol dans les trains, quand, à mon grand étonnement, je m'entendis appeler Barbe-de-Cuivre. Je me retournai : c'était un gardien de prison, un de mes anciens clients de Fossano.

— Qu'est-ce que vous faites ici, mon perruquier ? me demanda-t-il d'un ton affable.

— Je me promène, répondis-je.

— Vous êtes ici de passage, n'est-ce pas ? Et, naturellement, pour affaires politiques ?

Je répondis que oui. Le gardien s'approcha de la barre qui limitait l'espace réservé pour la promenade et me dit à mi-voix :

— A quatre heures je serai relevé et j'irai avertir de votre arrivée le Comité de secours aux détenus politiques. Où est-ce qu'on vous envoie !

— A Rome, je suppose, pour le procès.

— Voilà qui tombe bien : j'ai justement un ami à **Regina Cœli** (2). Je vous donnerai un mot pour lui. Un bon garçon, vous verrez. Vous me ferez aussi une petite recommandation plus tard... quand vous serez député.

Et il se mit à rire, satisfait de son trait d'esprit.

Le lendemain, je reçus du Comité un repas avec un billet dans lequel la section communiste m'envoyait ses salutations et ses vœux. Je ne saurais dire combien je fus touché par cette voix des camarades, dont j'étais séparé depuis si longtemps.

Je restais debout devant le panier qu'on m'avait envoyé, relisant pour la troisième ou quatrième fois le billet, quand la voix brutale du gardien me rappela à la réalité :

— Vérifiez si tout y est et signez.

Ce jour-là je mangeai moins que d'habitude : je partageai mes provisions avec les autres détenus.

Quelques jours après, nous nous remîmes en route. Cette fois, nous traversâmes la ville en fourgon découvert. Passant par un quartier populaire, je remarquai que beaucoup d'ouvriers que nous croisions saluaient notre voiture, en agitant les uns le bras, les autres leurs chapeaux. Je demandai à mes voisins s'ils avaient des connaissances à Ancône. Ils me répondirent que non.

— Peut-être qu'ils saluent les carabiniers, dit un détenu.

— Non, expliqua le chef du convoi, ce sont les prisonniers qu'ils saluent. Ils savent qu'il passe par Ancône beaucoup de détenus politiques et, à tout hasard, ils saluent chaque fourgon.

Nous eûmes encore des arrêts à Giulianova, à Castellammare Adriatico, à Sulmona et, enfin, le trente-huitième jour après notre départ de Turin, nous arrivâmes dans la « Ville éternelle », où l'on nous expédia directement à **Regina Cœli.**

J'étais presque content. Dans ces murs, je le savais, se trouvaient mes camarades : Bordiga, Grieco, d'Onofrio, Tasca et d'autres. En outre, le calvaire du voyage était fini — du moins pour un certain temps.

Il faisait presque nuit quand je fus introduit dans une cellule où se trouvaient déjà deux autres détenus.

Mon repos fut de courte durée. Le lendemain, après la promenade, les carabiniers vinrent me prendre pour me conduire à la gare. Je protestai, mais sans résultat.

« Vous allez à Teramo ; le procureur de là-bas veut vous voir », me dirent-ils.

Nous partîmes. Il nous fallut quatre jours pour faire le trajet : un peu plus de cent kilomètres.

XXXI

TERAMO - CHEZ LE JUGE D'INSTRUCTION

Teramo. Me voilà enfin... casé. La prison est un ancien monastère, et les cellules des moines sont maintenant celles des prisonniers.

Les formalités accomplies, tard dans la nuit, on me conduisit dans ma nouvelle... demeure. Les autres « locataires » ronflaient déjà. Je ne tardai pas non plus à m'endormir. Le matin, j'inspectai le local : il me fit une impression désagréable.

Mes compagnons appartenaient à la plus basse pègre. Je rangeais mes affaires quand l'un d'eux s'approcha de moi et me dit :

— Le « chef de chambrée » veut te parler.

— Le chef de chambrée, qu'est-ce que c'est que ça ? Je ne comprends pas.

— Le chef de chambrée est élu par nous. C'est notre chef et nous lui devons obéissance. Tu dois lui remettre ton argent, c'est-à-dire l'employer à acheter ce qu'il t'indiquera ; tu dois nettoyer sa place. Sinon...

— Sinon ? interrompis-je en le regardant fixement.

Mon interlocuteur se troubla et se tourna vers les autres, qui feignaient l'indifférence la plus complète pour notre conversation.

— Sinon ? répétai-je.

— Telles sont les lois de notre société, répondit le détenu en faisant de la main un signe mystérieux.

— Je ne comprends pas vos signes, mais je vois fort bien ce sur quoi vous comptez.

Et je me tournai vers les autres, qui avaient formé un groupe.

— Qui de vous est le chef de chambrée ?

On m'indiqua un détenu de petite taille, chétif, au museau de fouine et aux yeux perçants.

— Vous vous êtes trompé, lui dis-je. Je n'appartiens pas à votre **honorable société.** Je suis un détenu politique. Je n'ai nullement l'intention de vous embêter, mais je veux qu'on me laisse en paix. Je vous prie de vous le tenir pour dit.

Le « chef de chambrée » me répondit respectueusement :

— Maestro, vous êtes ici chez vous ; considérez comme non avenues les paroles qu'a prononcées cet imbécile. C'est un âne qui ne comprend pas lui-même ce qu'il dit. Je vous baise la main et je mets mes hommes à votre entière disposition.

Je dus serrer une douzaine de mains qui se tendirent aussitôt vers moi. Pour la première fois depuis que j'étais en prison je le fis avec un véritable dégoût. Les individus qui m'entouraient auraient pu fournir à Lombroso de magnifiques sujets d'étude pour la psychologie des criminels. Jamais encore je ne m'étais senti aussi seul.

Vers midi le gardien-chef entra.

— C'est vous, le nouveau ?

Je répondis affirmativement.

— On vous a mis ici provisoirement. Ce soir ou demain matin vous serez transféré au numéro 14.

Il allait sortir quand, soudain, il se ravisa.

— Rassemblez vos affaires. Hé, l'homme de corvée, aidez-lui à porter son châlit au quatorze.

Quand nous fûmes dans le corridor, le gardien-chef me dit :

— Mon brave barbu, on vous avait mis en belle compagnie. Ce sont tous des dégénérés. Ils ont commis les crimes les plus répugnants, et ils continuent leurs saletés en prison malgré la surveillance.

— Alors pourquoi les laissez-vous tous ensemble ? demandai-je.

Pour toute réponse le gardien-chef haussa les épaules.

Au numéro 14 on savait qu'un nouveau allait venir et on l'attendait avec impatience. Dans la vie monotone de la prison, le nouveau venu est celui qui apporte des nouvelles du dehors, qui fait pour un instant communiquer les autres avec le monde dont ils sont séparés. Comme on avait appris par le gardien que j'avais été au pays des Soviets, mon arrivée constituait un véritable événement.

L'un des détenus, jeune homme sympathique, était un communiste, condamné à trois ans de prison pour une révolte qui avait eu lieu dans la localité où il était conseiller municipal.

— Je te connais de nom, me dit-il. Ici tu seras mieux : je suis, il est vrai, le seul détenu politique, mais les autres ne sont pas de mauvais garçons ; ce n'est pas la crapule du numéro 11.

Je m'en aperçus bien vite. On m'aida à m'installer, puis on me demanda de raconter ce que j'avais vu en Russie. Tous mes compagnons m'écoutèrent avec le plus vif intérêt, quoiqu'ils fussent d'indiscutables criminels : l'un avait tué deux gardes forestiers ; un autre avait poignardé sa femme et l'amant de cette dernière, un prêtre ; un troisième avait abattu le séducteur de sa sœur. Sur les vingt-trois hôtes de la cellule, deux (le jeune homme communiste et moi) étaient des détenus politiques ; dix-sept, des meurtriers, et quatre seulement, des voleurs.

Comme le veut l'usage, chacun d'eux me raconta son histoire. L'un attendait d'être jugé depuis vingt mois ; un autre, depuis deux ans ; un troisième, depuis trente-cinq mois.

« Puisque vous écrivez dans les journaux, me dirent-ils, parlez de notre cas. »

Je le leur promis.

A suivre.

---

(1) Brigand légendaire, très populaire en Italie.

(2) Prison centrale de Rome.

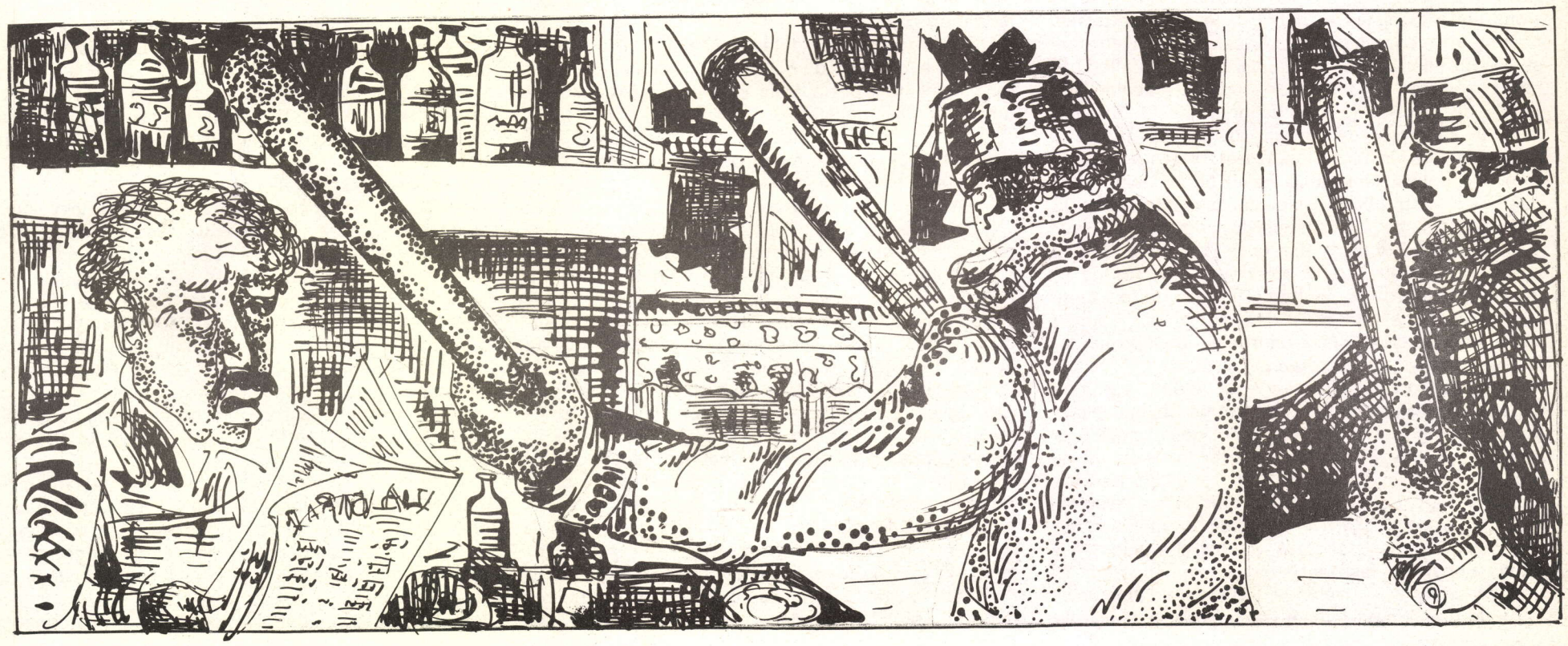

cinéma

LES CHINOIS A PARIS

de Jean Yanne

COMME il le déclare lui-même dans une interview au journal Le Monde, **Jean Yanne est un** « homme de spectacle », **qui fait profession de vendre, en somme, du rire et de la distraction. Et, comme il a du métier, il se débrouille en effet pour faire rire. Y compris dans un film comme** Les Chinois à Paris. **Et, en effet, imaginez l'armée chinoise campant sur les Champs-Elysées, traitez cela sur le mode plaisant, et vous découvrirez une mine de gags. Jean Yanne sait exploiter cette mine, en bon commerçant.**

On sait que le film a déchaîné les protestations de l'ambassade de Chine à Paris. A ces attaques, Jean Yanne répond que les Chinois n'étaient pas en cause et qu'il aurait tout aussi bien pu choisir une autre puissance, l'objet du film étant plutôt, selon lui, de railler les Français. Et il est vrai que l'humour de Jean Yanne s'exerce au moins autant à l'égard des autorités françaises que des autorités chinoises : président de la République prenant l'avion pour les Etats-Unis quelques minutes après un discours télévisé proclamant la « résistance jusqu'au bout », **résistants d'opérette venant jouer les héros une fois que les troupes occupantes sont parties d'elles-mêmes, servilité des autorités tournant leur veste avec une facilité déconcertante, rien n'y manque en effet.**

Mais il y a longtemps déjà que le nationalisme avoué, l'exaltation des valeurs éternelles, de la Résistance et de la patrie française, les « cocoricos » et le tricolore ne font plus recette. Jean Yanne, pour qui la recette est le principal objectif, l'a bien compris. Et il commence donc, pour ne pas être suspect de parti pris, par exercer son humour aux dépens du « côté français ». Mais c'est finalement au nom d'un nationalisme plus subtil — et tout aussi méprisable — qu'il le fait. Ces Chinois qui arrivent en France nous sont décrits comme bien naïfs. Ils veulent « libérer l'humanité au nom du prolétariat », « faire le bonheur du peuple », « libérer les forces de la joie », **alors que, très stricts dans leurs uniformes austères, ils bannissent la fornication — coupable d'être un stupide gaspillage d'énergie —, l'alcool et les automobiles. Pas antipathiques en somme, mais complètement fous, la tête pleine de « foutaises », selon Jean Yanne.**

Le héros du film, on l'a compris, c'est Jean Yanne. Incarnation du Français moyen selon la légende, il se fout de tout et se tire de toutes les situations grâce à son mépris total pour ce qui n'est pas son individualité et le fric au service de celle-ci. Patron de sex-shop lors de « l'occupation », il convertit celle-ci en restaurant chinois, puis se fait de l'argent en « vendant du spectacle » — en l'occurrence une déplaisante satire de l'Opéra de Pékin — aux autorités chinoises, assez bêtes pour l'acheter, puis en organisant une chaîne de bordels — après avoir convaincu les occupants chinois que la fornication, après tout, présente un certain intérêt ; enfin, après le départ des Chinois, il revend les surplus de leur armée aux autorités françaises et continue donc, triomphalement, de « faire du fric ».

La morale, en définitive, est simple. Les Français n'ont pas vaincu les Chinois par leur résistance militaire : ils les ont vaincus par ce que Jean Yanne nous présente comme leur mode de vie traditionnel (« bouffer, boire et faire l'amour », penser au fric et à leur voiture), à la débrouillardise et à la combine. Les Chinois, naïfs, sont vaincus par ce mode de vie. Les soldats chinois si austères se laissent gagner aux plaisirs des bordels. Le général en chef de l'armée chinoise est vaincu par le tempérament volcanique de la Française avec laquelle il couche — et qui, comme de juste, « ne pense qu'à ça ». Devant cette liquéfaction de leur armée, les dirigeants de Pékin ordonnent l'évacuation immédiate. Jean Yanne, combinard en chef, véritable vainqueur de l'occupant, exulte et continue à « faire du fric ». Son sourire supérieur laisse entendre qu'il avait tout prévu : grand philosophe du pognon, il a compris depuis longtemps que l'homme marche à coups de « bouffe », d'alcool et de fornication.

Au fil de ses films, Jean Yanne précise ainsi sa « philosophie ». Ayant commencé, comme il est de bon ton, par un film qui a pu sembler à certains être « de gauche » — Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil —, **dirigé contre l'abrutissement radiodiffusé, il continue par des films à sa gloire personnelle** (Moi y en a vouloir des sous, Les Chinois à Paris), **c'est-à-dire présentant le cliché du Français moyen se foutant des autorités, de la politique, des syndicats et des idées en général et se sortant, grâce à cela, de toutes les situations. C'est ce nationalisme du Français, « supérieur » parce qu'il ne croit en rien, c'est ce poujadisme grossier que Jean Yanne nous sert, avec au passage des relents de racisme — contre les Juifs, contre les Arabes venant vendre leur pétrole, les dirigeants africains venant chercher leurs subventions et surtout les Chinois, que Jean Yanne baptise « chinetoques » pour affirmer la supériorité railleuse du Français. Le pire est que, malgré cela, il arrive à faire rire. A faire rire du drapeau rouge, de l'**Internationale, **du communisme, des proclamations révolutionnaires parce qu'elles sont faites par des Chinois qu'il se plaît à ridiculiser. Pour Jean Yanne, le communisme, c'est de la foutaise ; en France, il n'a aucune chance ; les Français sont trop individualistes ; telle est la marchandise avariée que Jean Yanne nous vend en contrebande. Et en bon vendeur, ils nous refile sa camelote en douce, en détournant notre attention avec ses clins d'œil goguenards. Puis il se pavane, bien content de nous avoir roulés, et de nous avoir montré comme c'est facile.**

André FRYS.

Après la protestation chinoise :

De la liberté d'expression

A l'annonce de la sortie du film **Les Chinois à Paris,** la Chine a officiellement protesté auprès du gouvernement français, demandant même l'interdiction de sa projection. Ce à quoi le gouvernement français a beau jeu de répondre qu'il n'a aucune responsabilité dans sa production et en sous-entendant que — à la différence de la Chine — « en France la liberté d'expression est totale ». A condition d'avoir, comme Jean Yanne, de gros moyens pour s'exprimer.

Quant au même Jean Yanne, interrogé sur la question, il répond que **« les Chinois ne sont pas en cause ».** A propos de la satire de l'Opéra de Pékin, faite dans le film, il ajoute qu'il aurait pu **« tout aussi bien faire un pastiche du nô japonais ou du Berliner Ensemble ».** Sans doute. Il n'empêche que ce sont les Chinois que Jean Yanne nous montre débarquant en France, et non les Américains ou les Anglais. S'il voulait vraiment ne pas être suspect de racisme, pourquoi n'a-t-il pas choisi ces derniers ?

Nous ne sommes pas des partisans de l'interdiction du film de Jean Yanne, ni des admirateurs inconditionnels de l'Opéra de Pékin. Mais la parution à grand spectacle, à Paris, d'un film exaltant à sa manière la supériorité du « Français moyen » sur des Chinois présentés comme des sous-développés gentils, mais naïfs, alors que l'on interdit des films tels **Histoires d'A** ou **Liberté au féminin,** montre le caractère frelaté de cette « liberté d'expression »-là. Car elle se réduit à la liberté de faire ce qui se vend... c'est-à-dire la marchandise un peu pourrie de Jean Yanne.

A.F.

SÉLECTION TÉLÉVISION

Mardi 12 mars

DEUXIEME CHAINE (20 h 35) :

LES DOSSIERS DE L'ECRAN : L'ORTF devant son public.

Débat sur les ressources financières de l'ORTF, la réforme administrative de l'office de 1972, l'interruption des émissions à 23 heures, la politique des programmes, avec la participation de Marceau Long, P-DG de l'ORTF, des directeurs des trois chaînes, de responsables des syndicats de l'Office, et des téléspectateurs, paraît-il, qui pourront envoyer des questions écrites.

Tout ce qu'il y aurait à dire sur un tel sujet sera-t-il dit ? On peut en douter.

Mercredi 13 mars

TROISIEME CHAINE (20 h 40) :

DESTINS DU SIECLE : Farouk, le dernier des pharaons.

Une rétrospective sur la vie de celui qui, de 1936 à 1952, fut roi d'Egypte par la grâce de l'impérialisme anglais, et qui s'illustra par une vie de débauche devenue légendaire.

Comme les témoignages sur ce souverain égyptien proviendront de Sir Edward Ford, qui fut son précepteur, et de Sir Frank Roberts, diplomate britannique, nous pouvons nous attendre à une image très déformée de la réalité.

Jeudi 14 mars

TROISIEME CHAINE (20 h 40) :

52, MAGAZINE DE GRAND REPORTAGE.

Le programme n'est pas encore définitivement arrêté. Mais il s'agira certainement de séquences sur le Venezuela (les USA et son pétrole) et sur la Tunisie face aux projets de fusion avec la Libye.

Dimanche 17 mars

DEUXIEME CHAINE (22 h 35) :

CINE-CLUB : Mouchette, de Robert Bresson.

MOTS CROISES

Nos lecteurs assidus des mots croisés ne trouveront pas cette semaine leur rubrique habituelle. Faute de place, nous n'avons pu la publier. Mais ils la retrouveront la semaine prochaine avec la solution du problème précédent.

L'ETHIOPIE AVANT L'ORAGE ?

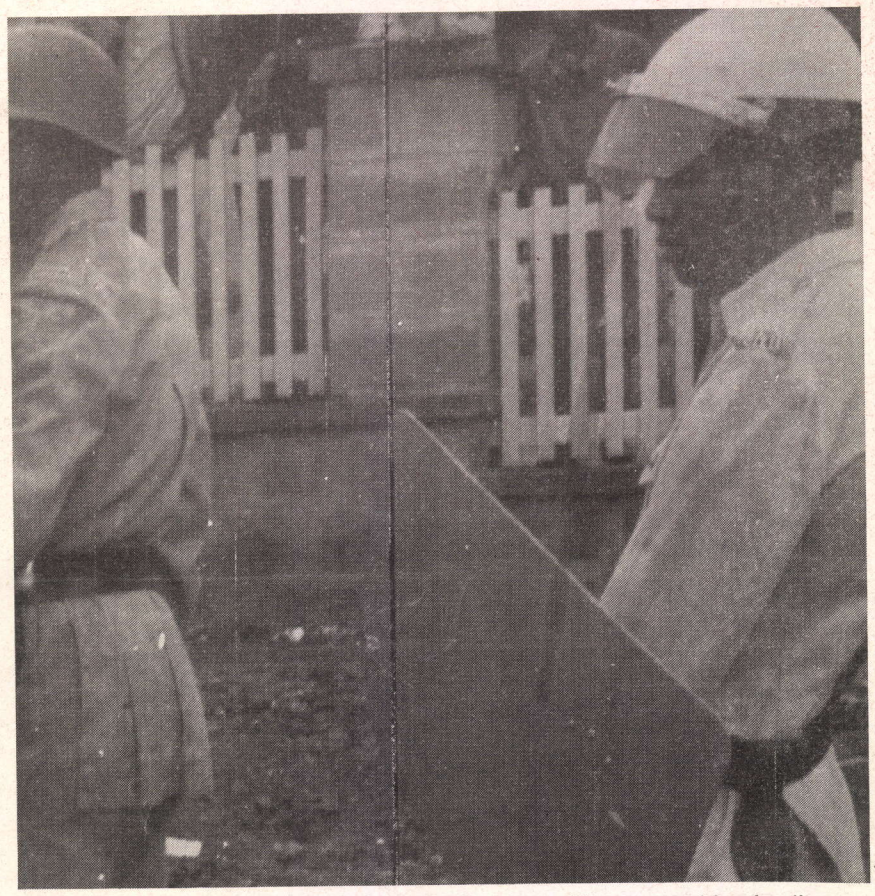

La police éthiopienne en action face aux étudiants. Un rempart bien fragile pour le régime vermoulu du Négus. (Ph. UPI)

A peine les soldats éthiopiens mutinés ont-ils contraint Haïlé Sélassié à des concessions et semblaient-ils disposés à rentrer dans leurs casernes, que le régime est, de nouveau, violemment secoué.

Les étudiants qui, jusqu'à une époque très récente, constituaient la seule force qui affrontait ouvertement la monarchie, se sont lancés dans une série de manifestations de rue. Et surtout, à l'appel de la confédération syndicale, les travailleurs éthiopiens se sont engagés dans une grève générale, la première de l'histoire de l'Ethiopie.

Les étudiants revendiquent les libertés politiques, la réforme agraire, la démission du gouvernement qui vient d'être nommé et une nouvelle Constitution. Les travailleurs sont entrés en grève pour un certain nombre de revendications économiques, parmi lesquelles l'augmentation de 300 % du salaire minimum, qui est de l'ordre de 2,50 F par jour actuellement. L'agitation militaire repart de son côté : les officiers subalternes et les soldats semblent avoir pris le contrôle de plusieurs bases militaires, avançant des mots d'ordre qui ne tournent plus autour des questions de soldes, mais qui réclament des réformes.

Face à cette montée, le pouvoir fait preuve de ce mélange de brutalités et d'hésitations propre aux régimes aux abois. La police a noyé dans le sang une mutinerie de prisonniers et a brutalement dispersé une manifestation de chômeurs en menaçant de faire usage de ses armes ; mais, en même temps, Haïlé Sélassié a annoncé une réforme de la Constitution et la censure, auparavant absolue, est d'une mansuétude inaccoutumée à l'égard du ton de plus en plus contestataire de la presse.

Le vieil empire vermoulu, pétrifié dans le Moyen Age, dominé par quelques grands seigneurs féodaux, semble craquer de toutes parts.

En dehors de l'empereur, des grands seigneurs terriens et de la hiérarchie ecclésiastique, personne n'a intérêt à ce qu'il demeure tel qu'il est, figé dans un immobilisme séculaire.

Pas les masses paysannes, écrasante majorité de la population, sur lesquelles pèse le poids de l'aristocratie propriétaire du sol et qui vivent dans une misère effroyable ou meurent de faim. Pas les travailleurs, ballotés entre le chômage et le travail à 2,50 F par jour. Pas les multiples minorités nationales, opprimées et exclues de la vie nationale par l'ethnie amhara dominante. Pas même la faible bourgeoisie libérale, que le carcan des structures féodales réduit à l'impuissance économique et politique. Pas même toute une partie de la noblesse, attirée par l'Occident, mais dont les vagues aspirations à des réformes se heurtent à l'absolutisme.

Mais ce sont pour l'instant ces deux dernières catégories qui donnent le ton à l'opposition au régime. Et c'est en dernier ressort dans leurs craintes et dans leurs hésitations que cette monarchie d'un autre âge, que tout semble condamner à disparaître, puise l'essentiel de ses forces.

L'opposition libérale, ballotée entre son désir de s'engager sur la voie des réformes et sa crainte devant le vide que créerait l'effondrement de l'empire, est tout naturellement tentée de regarder vers l'armée. Cette dernière semble être la seule à pouvoir reprendre à son compte les craintives aspirations de l'opposition libérale — sans pour autant ouvrir les portes au déferlement populaire. Seule force organisée du pays, l'armée a subitement occupé le devant de la scène politique ; elle est, à la fois et paradoxalement, le dernier rempart de Haïlé Sélassié et la porteuse des espoirs de l'opposition.

L'opposition libérale — y compris son aile marchante estudiantine — regarde vers les militaires. Les militaires lorgnent vers le pouvoir. Les travailleurs, engagés dans la lutte économique, sont tenus à l'écart des luttes politiques par une bureaucratie syndicale timorée. Et les masses paysannes, accablées par la famine, se taisent.

Voilà ce qui fait que la monarchie se survit — et voilà ce qui fait également que son avenir est aux mains de l'armée.

A moins que, brutalement, l'agitation sorte des cercles restreints, autour de l'université et de l'armée, et que les travailleurs, débarrassés du carcan de la bureaucratie syndicale, trouvent le chemin des paysans plongés dans l'apathie politique. Ces deux forces-là sont capables non seulement d'envoyer Haïlé Sélassié à la retraite, mais de balayer toutes les structures féodales et d'engager l'Ethiopie sur le chemin du XX° siècle.

Georges KALDY.

Le panier de crabes des dirigeants israéliens

LA crise gouvernementale israélienne, qui a duré trois semaines, s'est terminée par la formation d'un gouvernement presque identique au précédent, où se retrouveront, aux côtés de membres du Parti Travailliste de Golda Meïr (le Mapaï), des membres du Parti National Religieux et le franc-tireur du Mapaï, le général Dayan, qui tous, quelques heures auparavant, proclamaient bien haut que leurs divergences étaient insurmontables.

Le fait est que les partis de droite et Moshe Dayan sont les champions d'une politique intransigeante vis-à-vis des Etats arabes.

Or Israël ne pourra pas échapper à la politique de concessions et d'arrangements avec les Etats arabes, politique vers laquelle les Etats-Unis, son principal soutien, le poussent fermement aujourd'hui et qui s'est concrétisée partiellement déjà sur le canal de Suez, face aux Egyptiens.

Le retrait partiel, sinon total, des troupes israéliennes du plateau du Golan devient le problème numéro un.

C'est pourquoi la droite israélienne a fait mine d'hésiter avant d'entrer dans un gouvernement qui sera inévitablement amené à ces concessions, opposées à l'image de marque qu'elle se donne auprès des électeurs israéliens.

De ce point de vue, la crise israélienne n'a eu d'autre utilité que de permettre à la droite israélienne (et au général Dayan en particulier) de faire valoir son hostilité à une politique d'abandon, de se démarquer ainsi par rapport à Golda Meïr et à ses partisans, de réserver pour l'avenir la possibilité à des hommes comme Moshe Dayan d'apparaître comme des sauveurs de la nation en réalisant autour d'eux l'union sacrée, y compris avec des partis d'extrême-droite tel le Likoud fascisant.

Il faut d'ailleurs constater que l'occasion du dénouement de cette crise a été fournie par une prétendue menace militaire syrienne sur le Golan.

On est bien obligé de constater que cette menace aux frontières tombe à point pour permettre aux protagonistes de se réconcilier dans « l'intérêt national ».

Claude CHARVET.

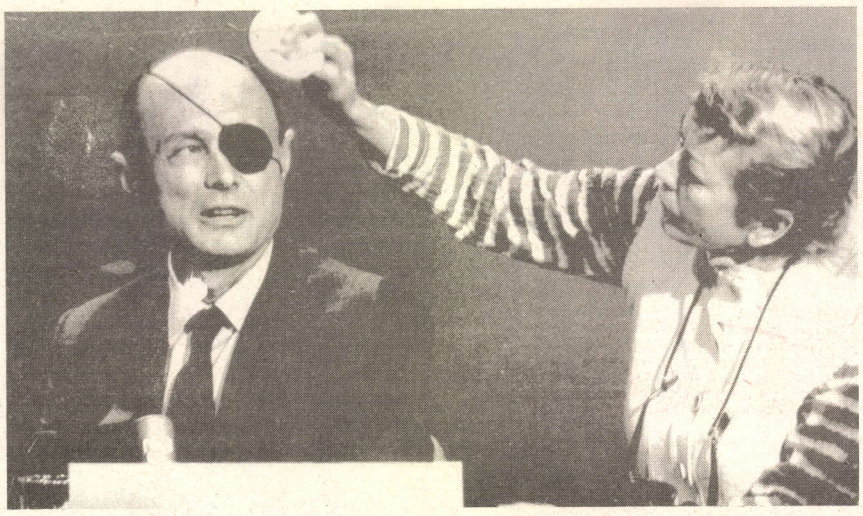

Dayan maquillé pour la télévision. Il fait aussi des coquetteries pour rallier le gouvernement. (Ph. UPI)

GUATEMALA

Un simulacre d'élection présidentielle

Au Guatemala, où toute liberté démocratique a disparu depuis vingt ans, une habitude est pourtant restée : celle d'élire au suffrage universel le président de la République et cela tous les quatre ans.

Pour le dictateur qui a la réalité du pouvoir, le général Carlos Arana Osorio, chef du gouvernement, il s'agissait essentiellement de faire élire un homme de paille, le général Langerud, à un poste qui est surtout honorifique.

Pour assurer cette élection, rien n'a été oublié : enlèvement et assassinat de militants de l'opposition chrétienne-démocrate et surtout proclamation des résultats alors que le dépouillement du scrutin n'était qu'à moitié fait !

Devant les protestations du candidat chrétien-démocrate, qui prétend que c'est lui qui a été élu, le général Langerud a répondu qu'il s'agissait d'une provocation et d'une tentative de subversion de l'ordre public.

Cette farce sinistre qui vient de se jouer au Guatemala est venue rappeler au monde que, dans ce petit pays de l'Amérique Centrale, une dictature militaire féroce noie périodiquement dans un bain de sang toute tentative d'opposition, qu'elle soit le fait de l'extrême-gauche ou tout simplement de la bourgeoisie libérale. C'est sur des dizaines de milliers de cadavres que les militaires à la solde de l'impérialisme US ont pris et gardé le pouvoir au Guatemala et cela depuis que le président Arbenz eut l'audace de s'attaquer en 1952-1954 aux intérêts de la United Fruit qui contrôle pratiquement toute l'économie du pays.

Et le simulacre sanglant d'élections présidentielles qui vient d'avoir lieu montre que, depuis, rien n'a changé ; la dictature militaire assure toujours à la toute puissante compagnie américaine la possibilité de mettre le pays en coupe réglée en le maintenant dans le sous-développement et la misère.

Alain LEMART.